

- 1 Emploi public et fonction publique
- 2 Agents de la fonction publique : principales caractéristiques
- 3 Voies de recrutement externe
- 4 Parcours professionnels
- 5 Retraite
- 6 Dépenses de personnel et rémunérations
- 7 Formation
- 8 Temps et conditions de travail
- 9 Relations professionnelles
- 10 Politique sociale

Emploi public et fonction publique 1

Effectifs et principales caractéristiques
de l'emploi public 1.1

Fonction publique 1.2

Fonction publique de l'État 1.3

Fonction publique de l'État : périmètres
de décompte des effectifs dans les ministères
et emplois en loi de finances 1.4

Fonction publique territoriale 1.5

Fonction publique hospitalière 1.6

Présentation

Dans une acception juridique, un agent de la fonction publique travaille dans un organisme public à caractère administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. C'est ainsi qu'ont été décomptés les 5,5 millions d'agents qui travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique fin 2016.

Les effectifs de la fonction publique étudiés dans ce rapport comprennent les individus présents au 31 décembre, en emploi principal, de métropole et des départements d'outre-mer (hors Mayotte), **hors des collectivités d'outre-mer et de l'étranger**, et hors bénéficiaires de contrats aidés.

Les ministères et les établissements publics administratifs (EPA) nationaux constituent la fonction publique de l'État. Les collectivités territoriales *stricto sensu* (régions, départements, communes) et les EPA locaux forment la fonction publique territoriale. Enfin, les hôpitaux publics y compris les syndicats interhospitaliers, intégrés dans le champ de la fonction publique hospitalière depuis 2009 (voir Décompte des emplois et mesure des évolutions de salaires dans les trois versants de la fonction publique sur fonction-publique.gouv.fr), les établissements d'hébergement pour personnes âgées, à budget autonome, et médico-sociaux, qui sont des établissements publics sous la tutelle des collectivités territoriales, et les établissements publics locaux sociaux, constituent la fonction publique hospitalière. Néanmoins, certaines missions de service public sont assurées en dehors de la fonction publique.

Les résultats présentés dans ces fiches thématiques sont issus exclusivement du Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee en collaboration avec la DGAFF, la DGCL et la Drees depuis 2009. Pour ce qui concerne les séries longues, ces données sont combinées avec d'autres sources d'information utilisées antérieurement, notamment le fichier général de l'État de l'Insee, historiquement utilisé pour la fonction publique de l'État.

Les résultats antérieurs à 2009 relatifs à la fonction publique de l'État ont été établis à partir du fichier général de l'État de l'Insee (issu des fichiers de paie des agents de l'État complétés par les déclarations annuelles des données sociales - DADS*), tout particulièrement pour les établissements publics : sont définis comme agents des

établissements publics nationaux les agents rémunérés sur le budget propre de ces établissements. Ceux relatifs à la fonction publique territoriale ont été établis à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee et de l'enquête – supprimée en 2009 – sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter) de l'Insee. Enfin, les résultats relatifs à la fonction publique hospitalière ont été établis à partir de l'enquête SAE (Statistique annuelle sur les établissements de santé) de la Drees, complétée par l'enquête SPE (Statistique du personnel non médical des établissements publics de santé) de la DGOS, et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee.

Cette analyse intègre également depuis 2006 les volontaires militaires (21 000 agents fin 2016 sur le territoire national).

La deuxième vague de **décentralisation**, mise en place dans le cadre de la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, est l'un des phénomènes qui expliquent la hausse des effectifs dans la FPT entre 2006 et 2011. Les transferts d'agents techniciens, ouvriers et de services (TOS) des ministères de l'enseignement (voir définitions) et d'agents du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, amorcés en 2006, se sont amplifiés en 2007 et 2008 et ralentissent depuis 2009.

Avant 2006, le fichier de paie permettait de distinguer, parmi les agents des ministères, ceux travaillant en **administration centrale** et ceux travaillant en **service déconcentré**, en se fondant sur l'existence de la nomenclature par services établie à partir de l'imputation budgétaire de la rémunération des agents au format « Ordonnance de 1959 ». Le changement de nomenclature budgétaire résultant de la mise en place de la Lolf à partir de 2006 n'avait pas permis de maintenir l'information sur le service dans le FGE.

En 2008, une méthode d'identification a été mise au point par le service statistique de la DGAFF à partir essentiellement de la catégorie juridique de l'employeur et du programme Lolf de rattachement. Elle a ensuite été améliorée notamment pour suivre les effectifs concernés par la réforme de l'administration territoriale (RéATE) et tient compte de l'immatriculation des employeurs publics au répertoire Sirene (Siren/Siret) dont la qualité n'est pas


* De nouvelles informations permettant de mieux caractériser les agents de la fonction publique ont été introduites dans les DADS (norme « DADS-U ») à partir de l'année 2006 : portant en particulier sur le statut et l'activité des agents, elles permettent de mieux caractériser les emplois principaux ou secondaires et ainsi d'améliorer la qualité des résultats.

1 Présentation

encore homogène dans le secteur public. Les effectifs de l'État sont répartis selon cinq modalités : administration centrale (AC), service déconcentré (SD), service à compétence nationale (SCN), établissement public local d'enseignement (EPL) et établissement public administratif (EPA). Cette méthodologie a été adaptée en 2012 aux données issues du Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), désormais utilisé par la DGAFP pour couvrir l'emploi de manière homogène dans les trois versants de la fonction publique. Reposant notamment sur la catégorie juridique du lieu de travail des agents des ministères civils (hors Défense) et accessoirement sur les libellés des grades des agents

quand ils sont suffisamment explicites elle n'a pas permis de produire des résultats fiables dans le temps ; c'est la raison pour laquelle à ce jour ces données n'ont pu être reproduites.

Disponibilité des données

L'ensemble des figures présentées dans les fiches thématiques sont reproduites au format Excel sur le site Internet : <https://www.fonction-publique.gouv.fr>, rubrique Statistiques/Rapports annuels, ainsi que, pour les figures marquées du signe  dans la rubrique Séries longues, pour disposer de résultats avec la plus grande profondeur historique possible.

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

1

Figure 1.1-1 : La fonction publique dans l'économie nationale : classement des employeurs (situation au 31 décembre 2015)

Statut juridique de l'employeur		Statut de recrutement de droit commun de l'agent			
		1	2	3	
	Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	Droit public	Droit public particulier /privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	Ministères dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat	
		7111		Autorités constitutionnelles	
		7112		Autorités administratives indépendantes	
2	Collectivités	72		Régions, départements, communes	
3	Établissements publics administratifs	73		Établissements publics administratifs nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, Inra, Inserm, France Agrimer ⁽¹⁾ etc., EPLE, EPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remembrement
			hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers EPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽²⁾	
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion
			hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)		
			hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)		
			hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)		
			hors APU (marchand)		

Légende

Fonction publique

Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

(1) Offices agricoles (Epic) intégrés dans France Agrimer en 2009 (EPA)

(2) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à EPA, mais relevant de codification Sirene 74 (autres personnes morales de droit administratif).


1 1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-2 : Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2015, salariés à titre principal [en milliers]

Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent							
	Code catégorie juridique Sirène	comptes nationaux	1		2		3			
			Droit public		Droit public particulier /privé à statut		Droit privé			
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	hors CA	1 913,0					
				y c. CA	1 914,1					
				hors CA	0,7					
				y c. CA	0,7					
	7111		hors CA	1,7						
	7112		y c. CA	1,7						
2	Collectivités	72		hors CA	1 404,1					
				y c. CA	1 473,1					
3	Établissements publics administratifs	73	APU (non marchand)	hors CA	2 026,3	hors CA	36,8	hors CA	15,0	
				y c. CA	2 146,3	y c. CA	37,1	y c. CA	15,0	
			hors APU (marchand)	hors CA	104,5					
				y c. CA	112,1					
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)			hors CA	11,8	hors CA	1,9	
						y c. CA	12,2	y c. CA	1,9	
			hors APU (marchand)	hors CA	0,0			hors CA	0,4	
				y c. CA	0,1			y c. CA	0,4	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)					y c. CA	42,7	
				hors APU (marchand)	y c. CA	9,2	y c. CA	203,9	y c. CA	89,4
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)					y c. CA	0,8	
				hors APU (marchand)			y c. CA	297,3	y c. CA	16 128,6
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)					y c. CA	424,1	
				hors APU (marchand)					y c. CA	1 609,2
Ensemble			APU (non marchand)	y c. CA	5 535,9	y c. CA	49,3	y c. CA	484,5	
				fonction publique	hors CA	5 450,3				
					y c. CA	5 648,0				
			hors APU (marchand)	y c. CA	121,4	y c. CA	501,1	y c. CA	17 827,6	

Légende

 Fonction publique

 Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux

 Source Siasp

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

CA = contrats aidés

Figure 1.1-3 : L'emploi public selon différents concepts au 31 décembre 2015

	Effectifs des « administrations publiques »	Effectifs de droit public Colonne 1 et lignes 1 à 5	Effectifs de la fonction publique métropole et DOM Colonne 1 et lignes 1+2+3
Total y compris emplois aidés	6 069 700	5 657 300	5 648 000
Total hors emplois aidés		5 459 300	5 450 300

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-4 : Évolution des effectifs salariés (y compris bénéficiaires de contrats aidés) entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015, salariés à titre principal

Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent					
			1		2		3	
	Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	Droit public		Droit public particulier /privé à statut		Droit privé	
			nombre	%	nombre	%	nombre	%
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112 7111 7112 APU (non marchand)	nombre	1,2				
			%	0,1				
			nombre	0,1				
2	Collectivités	72	%	9,1				
			nombre	0,4				
3	Établissements publics administratifs	73	%	32,6				
			nombre	-2,9				
4	Organismes publics administratifs	74	%	-0,2				
			nombre	7,3	nombre	-2,3	nombre	0,7
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	%	0,3	%	-5,7	%	4,9
			nombre	1,8				
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	%	1,6				
			nombre	0,0				
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	%	-11,1				
			nombre	0,0				
Ensemble		APU (non marchand)			nombre	1,0	nombre	0,4
			%		%	8,6	%	26,5
		hors APU (marchand)	nombre	0,0			nombre	0,0
			%	-11,1			%	-4,8
		APU (non marchand)					nombre	0,3
			%				%	0,8
		hors APU (marchand)	nombre	-0,1	nombre	-5,0	nombre	-0,1
			%	-0,7	%	-2,4	%	-0,1
		APU (non marchand)					nombre	-0,2
			%				%	-19,2
		hors APU (marchand)			nombre	-6,2	nombre	140,7
			%		%	-2,0	%	0,9
		APU (non marchand)					nombre	-6,1
			%				%	-1,4
		hors APU (marchand)					nombre	14,1
			%				%	0,9
		APU (non marchand)	nombre	6,0	nombre	-1,3	nombre	-4,8
			%	0,1	%	-2,6	%	-1,0
		fonction publique	nombre	7,8				
			%	0,1				
		hors APU (marchand)	nombre	1,7	nombre	-11,2	nombre	154,7
			%	1,5	%	-2,2	%	0,9

Légende

- Fonction publique
- Administrations publiques (APU) au sens des comptes nationaux
- Source Siasp

Sources: Siasp, DADS, Insee; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

CA = contrats aidés

Figure 1.1-5 : Administrations publiques (dans une approche économique) et fonction publique (dans une approche juridique) au 31 décembre 2015
[en milliers]

	Organismes non marchands métropole + DOM yc CA	Organismes marchands yc CA	Total yc CA	Total hors contrats aidés
Fonction publique en comptabilité nationale	5 535 900		5 535 900	5 345 800
Fonction publique hors comptabilité nationale		112 100 ⁽³⁾	112 100	104 500
Total fonction publique	5 535 900	112 100⁽³⁾	5 648 000	5 450 300
Autres administrations publiques (APU)	533 800			
<i>dont autres APU en organismes publics⁽¹⁾</i>	109 000			
<i>dont autres APU en organismes privés⁽²⁾</i>	424 800			
Total des administrations publiques	6 069 700			

Part de la fonction publique en 2015⁽⁴⁾
 – Dans l'emploi salarié : 22,2%
 – Dans l'emploi total : 19,9%

Sources : Siasp, DADS, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

CA = contrats aidés

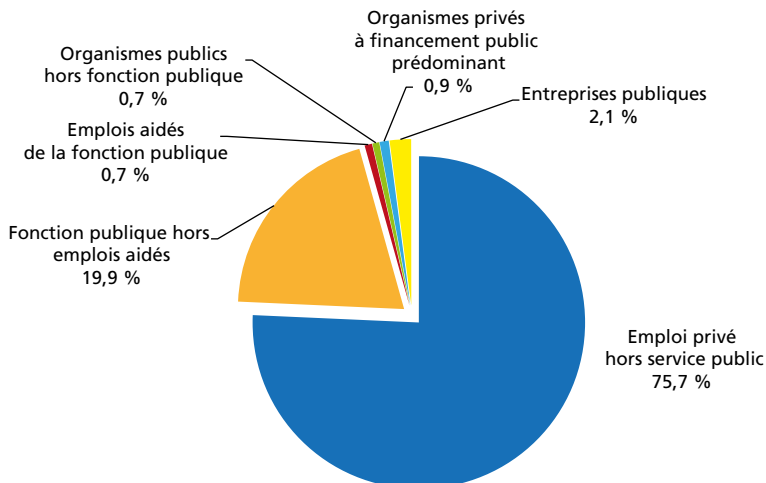
(1) EPA à recrutement de droit privé, organismes consulaires, GIP (groupements d'intérêt public), autres organismes de droit administratif, EPIC non marchands.

(2) Organismes à financement majoritairement public : associations non marchandes, organismes de protection sociale, hôpitaux privés à but non lucratif.

(3) Caisse des dépôts et consignations, la plupart des établissements d'hébergement pour personnes âgées, EPA marchands.

(4) Hors COM et étranger, hors bénéficiaires de contrats aidés. À comparer avec la part de la fonction publique en 2014, soit 22,4 % dans l'emploi salarié et 20,0 % dans l'emploi total sur le même périmètre.

Figure 1.1-6 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2015



Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : France entière : métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger.

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-7 : Nombre de bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique au 31 décembre

		2014	2015	Évolution 2015/2014 (%)
Fonction publique de l'État	Ministères	1,9	1,2	
	<i>dont ministères de l'enseignement</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	
	<i>dont ministère de l'Intérieur</i>	<i>1,9</i>	<i>1,2</i>	
	EPA de la FPE	81,1	78,3	
	<i>dont EPA rattachés aux ministères de l'enseignement⁽¹⁾</i>	<i>77,7</i>	<i>75,1</i>	
	<i>dont EPA rattachés au ministère de l'Intérieur</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	
	Total	83,0	79,4	-4,3
Fonction publique territoriale	Communes	55,3	59,6	
	Départements	7,9	8,0	
	Régions	1,3	1,4	
	Total collectivités territoriales	64,5	69,0	
	Établissements communaux	9,2	10,3	
	Établissements intercommunaux	12,4	14,7	
	Établissement départementaux	0,6	0,7	
	Autres EPA locaux	0,2	0,2	
	Total EPA	22,3	25,9	
	Total	86,8	94,9	9,4
Fonction publique hospitalière	Hôpitaux	14,5	14,6	
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées	6,9	7,5	
	Autres établissements médico-sociaux	1,2	1,2	
	Total	22,5	23,3	3,5
Total FP		192,3	197,7	2,8

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, bénéficiaires de contrats aidés, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger
(1) Les bénéficiaires de contrats aidés travaillent pour l'essentiel dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ).

Note : Un retraitement de la base des déclarations d'employeurs de contrats aidés à l'Agence de services et de paiement (ASP) centralisées par la Dares et de la base Siasp de l'Insee conduit à reclasser environ 20 000 assistants d'éducation, de droit public, employés par certains établissements publics locaux d'enseignement en contrats non aidés en 2015. La base ASP constitue la référence pour le recensement des contrats aidés car c'est la déclaration qui déclenche le paiement des aides. La base Siasp constitue la référence de l'emploi public. Une correction similaire a aussi été apportée dans Siasp entre 2011 et 2014.

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

1

Figure 1.1-8 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre
[en milliers]

		2014	2015
Fonction publique ⁽¹⁾	Métropole	5 275	5 276
	DOM	174	174
	Total hors bénéficiaire de contrats aidés	5 448	5 451
	Bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique ⁽²⁾	192	198
	Total y compris bénéficiaires de contrats aidés	5 641	5 648
Organismes publics hors fonction publique non marchands	EPA nationaux de sécurité sociale, à recrutement de droit privé	14	15
	GIP nationaux et locaux (résultats partiels)	10	11
	Personnes morales droit public particulières	2	2
	Groupements de coopération sanitaires	1	2
	Associations syndicales autorisées	0	0
	Organismes consulaires	39	37
	Epic nationaux et locaux non marchands	42	43
	Sous-total organismes hors FP non marchands	108	109
Organismes publics hors fonction publique marchands	EPIC locaux marchands	71	72
	Personnes morales droit public secteur marchand	1	1
	Sous-total organismes hors FP marchands	71	73
	Total	180	182
Organismes privés à financement public prédominant (secteur non marchand)	Associations	186	185
	Organismes de protection sociale	171	168
	Hôpitaux privés à but non lucratif	73	71
	Safer	1	1
	Total	245	240
Entreprises publiques (secteur marchand)	Epic marchand ⁽³⁾	237	230
	Entreprises hors Epic ⁽⁴⁾	349	340
	Total	585	570
Emploi privé hors service public (secteur marchand)	Total	20 591	20 698
Emploi total (salariés et non-salariés)	Total⁽⁵⁾	27 242	27 338

Sources : Siasp, DADS, Recme, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : métropole et DOM. COM et étranger compris pour les services de l'État.

(1) Y compris les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (142 100 en 2015)

(2) Les bénéficiaires d'emplois aidés sont décomptés à part dans la fonction publique et inclus dans les effectifs des autres organismes.

(3) Les Epic marchands proviennent de la ligne 5 (hors APU) et de la colonne 3 du tableau de synthèse

(4) Les entreprises hors Epic comprennent La Poste, EDF, Aéroports de Paris issus de la ligne 6 colonne 5 du tableau de synthèse + la partie des entreprises de la ligne 6 colonne 6 répertoriée dans les entreprises «de premier rang» du Recme (exemple: France Télévision, DCNS...).

(5) Différents concepts d'emploi coexistent. Celui retenu ici est «l'emploi total» qui comprend les salariés et les non-salariés en France entière, hors chômeurs, et qui constitue la référence la plus courante pour les comparaisons internationales.

1 1.2 Ensemble de la fonction publique

Figure 1.2-1 : Effectifs physiques au 31 décembre et en équivalent temps plein par versant de la fonction publique

	2015 ⁽¹⁾		2016		Évolution 2016/2015 (en %)	
	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés
Effectif au 31 décembre⁽²⁾						
FPE	2 477,5	2 398,0	2 503,0	2 426,7	+1,0	+1,2
FPT	1 984,2	1 889,3	1 977,2	1 885,8	-0,4	-0,2
FPH	1 186,6	1 163,3	1 189,3	1 167,7	+0,2	+0,4
Ensemble	5 648,3	5 450,6	5 669,5	5 480,2	+0,4	+0,5
Volume de travail en équivalent temps plein⁽³⁾						
FPE	2 345,8	2 293,3	2 362,2	2 311,0	+0,7	+0,8
FPT	1 844,2	1 770,2	1 836,8	1 761,8	-0,4	-0,5
FPH	1 101,7	1 083,7	1 105,9	1 088,2	+0,4	+0,4
Ensemble	5 291,7	5 147,1	5 304,9	5 161,0	+0,3	+0,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Le volume d'emploi dans la FPH en 2015 a été révisé. Il est inférieur de 2 800 EQTP à celui publié l'année précédente.

(2) Postes principaux finaux au 31 décembre.

(3) Tout poste actif dans l'année.

Figure 1.2-2 : Effectifs physiques par type d'employeur dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre

		2015 ⁽³⁾	2016	Évolution 2016/2015	
				en nombre	en %
FPE	Ministères	1 913 674	1 939 995	26 321	+1,4
	EPA	484 357	486 697	2 340	+0,5
	Total	2 398 031	2 426 692	28 661	+1,2
FPT	Communes ⁽¹⁾	1 021 856	1 011 514	-10 342	-1,0
	Départements ⁽²⁾	291 512	284 323	-7 189	-2,5
	Régions ⁽²⁾	81 885	86 330	4 445	+5,4
	Total collectivités territoriales	1 395 253	1 382 167	-13 086	-0,9
	Établissements communaux ⁽¹⁾	130 825	128 623	-2 202	-1,7
	Établissements intercommunaux ⁽¹⁾	288 024	299 770	11 746	+4,1
	Établissement départementaux	67 027	66 838	-189	-0,3
	Autres EPA locaux	8 181	8 422	241	+2,9
Total EPA locaux	494 057	503 653	9 596	+1,9	
Total	1 889 310	1 885 820	-3 490	-0,2	
FPH	Hopitaux	1 026 526	1 027 513	987	+0,1
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	97 350	99 611	2 261	+2,3
	Autres établissements médico-sociaux	39 402	40 566	1 164	+3,0
	Total	1 163 278	1 167 690	4 412	+0,4
Total ensemble de la fonction publique		5 450 619	5 480 202	29 583	+0,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(2) Les évolutions dans les départements et les régions sont en partie dues à la création des collectivités uniques de Guyane et de Martinique issues de la fusion des départements et des régions. Leurs effectifs, sont entièrement comptabilisés avec ceux des régions.

(3) La répartition des effectifs en 2015 est une version révisée de la répartition publiée dans la précédente version du rapport annuel. Les 8 900 agents de la métropole de Lyon, créée le 1^{er} janvier 2015, étaient alors classés avec les agents des départements. Ils sont dorénavant classés avec ceux des établissements intercommunaux.

Figure 1.2-3 : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2016 .../...

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Auvergne-Rhône-Alpes	232 627	217 658	212 312	189 400	141 081	129 345	586 020	536 403
Allier	8 119	7 714	9 176	8 317	9 521	9 011	26 816	25 042
Cantal	3 715	3 487	4 619	4 187	3 823	3 577	12 157	11 251
Haute-Loire	5 235	4 872	5 368	4 736	3 716	3 317	14 319	12 925
Puy-de-Dôme	23 782	22 459	19 575	17 309	13 322	12 379	56 679	52 148
Ain	13 414	12 572	11 722	10 372	7 054	6 430	32 190	29 374
Ardèche	6 883	6 317	8 591	7 540	5 569	5 059	21 043	18 916
Drôme	12 352	11 391	12 425	11 037	8 314	7 539	33 091	29 967
Haute-Savoie	17 312	15 981	21 006	18 800	12 796	11 529	51 114	46 310
Isère	38 917	36 184	35 649	31 345	20 991	18 988	95 557	86 517
Loire	20 016	18 660	17 221	15 451	16 976	15 441	54 213	49 551
Rhône	70 757	66 788	51 978	47 039	30 532	28 407	153 267	142 233
Savoie	12 125	11 233	14 982	13 269	8 467	7 667	35 574	32 169
Bourgogne - Franche-Comté	81 218	76 373	71 012	63 225	61 766	56 995	213 996	196 593
Côte-d'Or	20 363	19 274	16 441	14 887	12 055	11 308	48 859	45 470
Nièvre	5 311	5 021	6 055	5 528	5 091	4 798	16 457	15 346
Saône-et-Loire	13 143	12 332	13 491	12 003	12 154	11 179	38 788	35 514
Yonne	8 182	7 814	7 992	7 122	8 361	7 752	24 535	22 688
Doubs	18 190	16 987	12 105	10 695	12 608	11 432	42 903	39 115
Haute-Saône	5 545	5 131	4 559	3 901	2 833	2 600	12 937	11 632
Jura	6 200	5 803	6 513	5 609	5 962	5 408	18 675	16 819
Territoire de Belfort	4 284	4 011	3 856	3 479	2 702	2 518	10 842	10 008
Bretagne	101 465	95 483	91 932	82 437	63 186	58 386	256 583	236 306
Côtes-d'Armor	13 484	12 645	19 162	17 133	10 249	9 394	42 895	39 172
Finistère	28 130	26 548	23 438	21 170	18 704	17 354	70 272	65 072
Ille-et-Vilaine	42 203	39 683	30 200	27 075	19 034	17 600	91 437	84 358
Morbihan	17 648	16 607	19 132	17 060	15 199	14 038	51 979	47 705
Centre-Val de Loire	70 070	66 609	65 981	59 937	50 811	47 641	186 862	174 187
Cher	8 273	7 912	8 253	7 514	6 626	6 312	23 152	21 738
Eure-et-Loir	9 618	9 162	9 776	8 757	8 351	7 816	27 745	25 736
Indre	5 913	5 614	5 537	4 985	4 818	4 554	16 268	15 153
Indre-et-Loire	16 860	15 884	15 166	13 757	13 175	12 265	45 201	41 906
Loiret	21 900	20 922	18 874	17 377	11 214	10 510	51 988	48 810
Loir-et-Cher	7 506	7 114	8 375	7 547	6 627	6 184	22 508	20 845
Corse	10 590	10 002	12 167	11 505	5 229	4 973	27 986	26 480
Corse-du-Sud	4 958	4 709	7 388	7 024	3 005	2 881	15 351	14 613
Haute-Corse	5 632	5 293	4 779	4 481	2 224	2 092	12 635	11 867
Grand Est	170 084	160 577	125 872	112 300	107 375	99 204	403 331	372 080
Bas-Rhin	37 656	35 699	24 774	22 427	21 388	19 716	83 818	77 843
Haut-Rhin	18 554	17 427	14 774	13 141	15 633	14 273	48 961	44 841
Ardennes	7 150	6 780	6 966	6 142	5 586	5 161	19 702	18 083
Aube	8 521	8 062	6 893	6 162	4 798	4 541	20 212	18 765
Haute-Marne	4 941	4 660	4 264	3 730	4 136	3 853	13 341	12 242
Marne	19 658	18 642	14 594	12 908	11 810	10 957	46 062	42 507
Meurthe-et-Moselle	28 397	26 746	17 056	15 262	16 118	14 912	61 571	56 921
Meuse	5 292	4 976	4 375	3 683	4 807	4 523	14 474	13 181
Moselle	30 958	29 186	23 123	20 782	13 886	12 741	67 967	62 709
Vosges	8 957	8 397	9 053	8 064	9 213	8 527	27 223	24 988

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ils sont exclus du champ dans ce tableau.

(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

1.2 Ensemble de la fonction publique

Figure 1.2-3 (suite) : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2016

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Hauts-de-France	178 291	168 352	159 203	143 631	113 027	105 047	450 521	417 030
Nord	86 381	81 442	76 564	69 815	52 637	48 789	215 582	200 046
Pas-de-Calais	40 464	37 944	37 905	34 279	21 170	19 673	99 539	91 897
Aisne	13 589	12 891	12 780	11 310	11 838	11 021	38 207	35 222
Oise	19 929	19 040	17 316	15 504	12 852	12 102	50 097	46 646
Somme	17 928	17 034	14 638	12 722	14 530	13 462	47 096	43 218
Île-de-France	510 392	485 290	363 800	332 070	183 721	169 234	1 057 913	986 594
Essonne	44 712	41 868	35 426	32 474	13 302	12 435	93 440	86 778
Hauts-de-Seine	49 354	47 016	47 492	43 205	17 544	16 097	114 390	106 318
Paris	188 516	179 195	80 041	72 118	62 005	56 579	330 562	307 892
Seine-et-Marne	38 658	37 050	34 606	31 769	14 352	13 033	87 616	81 852
Seine-Saint-Denis	57 229	54 698	52 615	48 323	17 586	16 331	127 430	119 352
Val-de-Marne	51 562	49 283	44 989	41 353	27 330	25 438	123 881	116 075
Val-d'Oise	35 185	33 516	31 618	29 002	15 493	14 484	82 296	77 002
Yvelines	45 176	42 663	37 013	33 825	16 109	14 836	98 298	91 324
Normandie	92 182	87 383	93 204	83 043	66 977	62 184	252 363	232 610
Calvados	21 172	20 002	19 881	17 780	14 218	13 214	55 271	50 996
Manche	12 409	11 801	13 123	11 676	9 632	8 929	35 164	32 406
Orne	6 968	6 627	6 662	5 834	6 870	6 424	20 500	18 885
Eure	13 391	12 708	15 243	13 424	7 675	7 224	36 309	33 356
Seine-Maritime	38 242	36 245	38 295	34 329	28 582	26 393	105 119	96 967
Nouvelle-Aquitaine	173 136	164 389	179 030	163 058	112 758	105 908	464 924	433 355
Dordogne	9 374	8 928	12 389	11 073	8 867	8 350	30 630	28 351
Gironde	56 196	53 428	48 006	44 467	25 107	23 712	129 309	121 607
Landes	9 247	8 801	15 045	13 690	6 242	5 937	30 534	28 428
Lot-et-Garonne	9 388	8 975	7 852	7 182	6 581	6 169	23 821	22 325
Pyrénées-Atlantiques	17 835	16 791	18 375	16 417	10 052	9 403	46 262	42 611
Corrèze	6 035	5 707	7 106	6 493	6 080	5 748	19 221	17 948
Creuse	2 980	2 819	3 799	3 376	3 446	3 291	10 225	9 485
Haute-Vienne	12 909	12 276	12 190	11 131	11 526	10 854	36 625	34 261
Charente	8 043	7 649	9 936	9 015	6 080	5 706	24 059	22 370
Charente-Maritime	16 332	15 563	17 618	16 033	11 388	10 636	45 338	42 231
Deux-Sèvres	8 020	7 568	11 907	10 603	6 962	6 466	26 889	24 637
Vienne	16 777	15 883	14 807	13 578	10 427	9 639	42 011	39 100
Occitanie	176 223	165 882	183 125	165 579	90 905	84 711	450 253	416 173
Aude	8 356	7 860	13 169	11 636	5 103	4 758	26 628	24 254
Gard	20 161	18 909	19 226	17 559	12 044	11 195	51 431	47 663
Hérault	39 368	36 943	38 610	35 289	17 422	16 039	95 400	88 271
Lozère	2 774	2 604	2 369	2 116	1 940	1 796	7 083	6 515
Pyrénées-Orientales	12 136	11 437	14 725	13 609	5 971	5 640	32 832	30 686
Ariège	3 779	3 526	4 908	4 377	3 503	3 250	12 190	11 153
Aveyron	6 230	5 816	7 241	6 429	5 561	5 121	19 032	17 366
Gers	4 180	3 928	6 499	5 616	3 731	3 515	14 410	13 059
Haute-Garonne	53 941	51 009	46 321	41 925	18 580	17 507	118 842	110 441
Hautes-Pyrénées	6 279	5 959	6 736	6 139	5 660	5 265	18 675	17 363
Lot	3 775	3 558	5 609	4 894	2 740	2 539	12 124	10 991
Tarn	8 823	8 277	10 855	9 785	4 997	4 653	24 675	22 716
Tarn-et-Garonne	6 421	6 055	6 857	6 204	3 653	3 434	16 931	15 693

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

- (1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ils sont exclus du champ dans ce tableau.
(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

Figure 1.2-3 (fin) : Effectifs physiques dans les trois versants de la fonction publique et en équivalent temps plein par région et département au 31 décembre 2016

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale ⁽²⁾		Fonction publique hospitalière		Total fonction publique, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Pays de la Loire	99 151	93 046	95 107	84 923	65 957	60 431	260 215	238 399
Loire-Atlantique	43 688	40 959	36 952	33 331	22 757	20 746	103 397	95 036
Maine-et-Loire	21 956	20 624	18 642	16 439	15 422	14 154	56 020	51 217
Mayenne	6 869	6 401	7 860	6 973	7 167	6 597	21 896	19 971
Sarthe	13 966	13 193	14 060	12 506	10 643	9 751	38 669	35 449
Vendée	12 672	11 870	17 593	15 674	9 968	9 182	40 233	36 726
Provence-Alpes-Côte d'Azur	156 014	147 038	162 962	151 706	76 475	70 946	395 451	369 691
Alpes-de-Haute-Provence	4 204	3 898	5 759	5 166	3 229	2 976	13 192	12 040
Alpes-Maritimes	29 932	28 413	39 493	36 451	15 914	14 971	85 339	79 835
Bouches-du-Rhône	73 631	69 241	63 863	60 090	30 648	28 374	168 142	157 705
Hautes-Alpes	3 951	3 647	5 180	4 564	3 224	2 920	12 355	11 130
Var	29 546	28 128	32 153	30 125	12 699	11 820	74 398	70 073
Vaucluse	14 750	13 711	16 514	15 311	10 761	9 886	42 025	38 908
Total Métropole	2 051 443	1 938 082	1 815 707	1 642 814	1 139 268	1 055 004	5 006 418	4 635 900
DOM	69 839	66 530	70 113	66 752	28 422	27 625	168 374	160 906
Guadeloupe	15 193	14 480	15 170	14 356	6 747	6 567	37 110	35 403
Martinique	14 149	13 521	15 746	14 941	8 356	8 182	38 251	36 644
Guyane	11 228	10 923	7 842	7 608	3 333	3 218	22 403	21 748
La Réunion	29 269	27 606	31 355	29 847	9 986	9 659	70 610	67 111
Total France entière, agents civils⁽¹⁾	2 121 282	2 004 611	1 885 820	1 709 566	1 167 690	1 082 630	5 174 792	4 796 806
Total France entière, y compris militaires	2 426 692	2 301 150	1 885 820	1 709 566	1 167 690	1 082 630	5 480 202	5 093 345

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) L'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, ils sont exclus du champ dans ce tableau.
(2) Les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement peuvent être mal localisés dans leur département de fonction. Ils représentent 4 % des agents territoriaux.

1 1.2 Ensemble de la fonction publique

Figure 1.2-4 : Taux d'administration civil (à partir des effectifs en équivalent temps plein) par région au 31 décembre 2016 [en %]

	Fonction publique de l'État, civils	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total fonction publique, civils
Auvergne-Rhône-Alpes	27,4	23,9	16,3	67,6
Bourgogne - Franche-Comté	27,1	22,4	20,2	69,7
Bretagne	28,8	24,9	17,6	71,4
Centre-Val de Loire	25,7	23,2	18,4	67,3
Corse	30,3	34,8	15,1	80,2
Grand Est	28,9	20,2	17,8	66,9
Hauts-de-France	27,9	23,8	17,4	69,2
Île-de-France	40,0	27,3	13,9	81,2
Normandie	26,1	24,8	18,6	69,6
Nouvelle-Aquitaine	27,7	27,4	17,8	72,9
Occitanie	28,5	28,4	14,5	71,4
Pays de la Loire	24,9	22,7	16,1	63,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29,3	30,2	14,1	73,6
France métropolitaine	30,0	25,4	16,3	71,8
DOM	35,3	35,4	14,6	85,3
Guadeloupe	36,6	36,3	16,6	89,5
Martinique	35,9	39,6	21,7	97,2
Guyane	41,6	29,0	12,3	82,8
La Réunion	32,4	35,1	11,3	78,9
Total métropole + DOM	30,1	25,7	16,3	72,1

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Au 31 décembre 2016, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 23,9 agents territoriaux en ETP pour 1 000 habitants.

Note : En prenant en compte les militaires, on compte 76,3 agents publics en ETP pour 1 000 habitants dans l'ensemble de la France (hors Mayotte). Cependant, l'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, on utilise le taux d'administration civil pour comparer la présence d'agents publics dans les différentes régions.

 **Figure 1.2-5 : Effectifs physiques de la fonction publique par versant au 31 décembre**

		2015 ⁽³⁾	2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2006 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)
FPE	Ministères	1 913 674	1 939 995	-2,0	1,4
	EPA	484 357	486 697	6,1	0,5
	Total	2 398 031	2 426 692	-0,9	1,2
FPT	Collectivités territoriales	1 395 253	1 382 167	1,2	-0,9
	EPA locaux	494 057	503 653	2,7	1,9
	Total	1 889 310	1 885 820	1,6	-0,2
FPH		1 163 278	1 167 690	1,0	0,4
Ensemble de la fonction publique		5 450 619	5 480 202	0,3	0,5
Emploi total (en milliers) ⁽¹⁾		27 338	27 587	0,3	0,9
Part de l'emploi public dans l'emploi total (en %) ⁽²⁾		19,9	19,9		

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

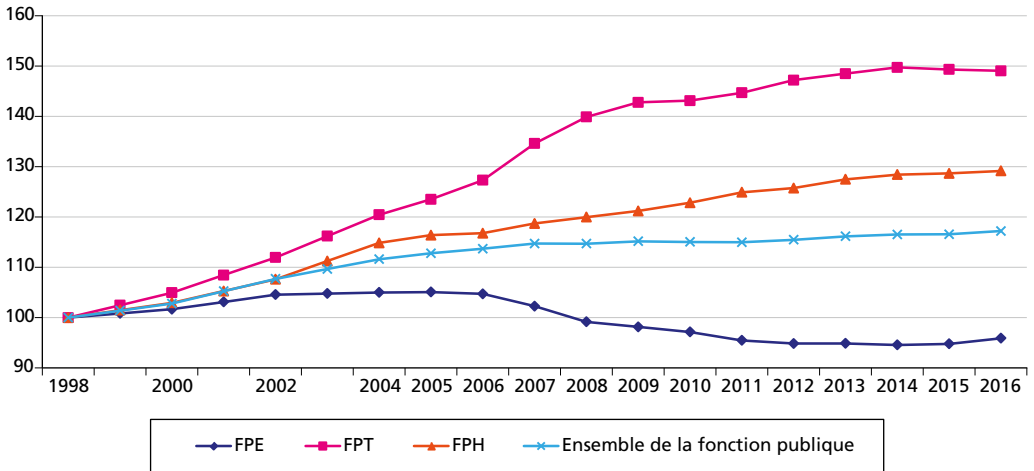
(1) Emploi en France entière, hors contingent, soit les salariés + les non-salariés.

(2) Rapport en FPE+FPT+FPH/emploi total.

(3) La répartition des effectifs en 2015 est une version révisée de la répartition publiée dans la précédente version du rapport annuel. Les 8 900 agents de la métropole de Lyon, créée le 1^{er} janvier 2015, étaient alors classés avec les agents des départements (et donc des collectivités territoriales). Ils sont dorénavant classés avec ceux des établissements intercommunaux.

Figure 1.2-6 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique en fin d'année par versant depuis 1998

(base 100 au 31 décembre 1998)



Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Selon la direction générale des collectivités (DGCL), environ 135 000 personnes physiques ont été transférées de 2006 à 2011 de l'État à la fonction publique territoriale dans le cadre de la loi Libertés et responsabilités locales de 2004. Voir également Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Faits et chiffres, édition 2009-2010.

1 1.2 Ensemble de la fonction publique


Figure 1.2-7 : Effectifs physiques des trois versants de la fonction publique par statut au 31 décembre

		2015	2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2006 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)
FPE	Fonctionnaires	1 542 419	1 545 827	-1,5	0,2
	Contractuels	378 939	397 125	2,4	4,8
	Militaires et militaires volontaires	300 327	305 410	-1,3	1,7
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	176 346	178 330	-1,1	1,1
	Total	2 398 031	2 426 692	-0,9	1,2
	Part des contractuels (en %)	15,8	16,4		
FPT	Fonctionnaires ⁽²⁾	1 472 339	1 469 265	1,9	-0,2
	Contractuels ⁽²⁾	355 992	356 806	0,8	0,2
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	60 979	59 749	-0,8	-2,0
	Total	1 889 310	1 885 820	1,6	-0,2
	Part des contractuels (en %)	18,8	18,9		
FPH	Fonctionnaires	836 373	832 938	0,3	-0,4
	Contractuels	205 280	212 640	4,1	3,6
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	121 625	122 112	1,8	0,4
	Total	1 163 278	1 167 690	1,0	0,4
	Part des contractuels (en %)	17,6	18,2		
Ensemble de la fonction publique	Fonctionnaires ⁽²⁾	3 851 131	3 848 030	0,1	-0,1
	Contractuels ⁽²⁾	940 211	966 571	2,1	2,8
	Militaires et militaires volontaires ⁽²⁾	300 327	305 410	-1,3	1,7
	Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	358 950	360 191	-0,2	0,3
	Total	5 450 619	5 480 202	0,3	0,5
	Part des contractuels (en %)	17,2	17,6		

Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

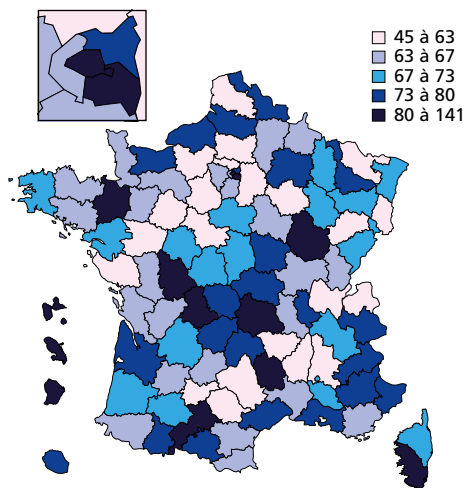
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires et les militaires volontaires avec les contractuels.

Figure 1.2-8 : Taux d'administration des trois versants de la fonction publique, agents civils, par département au 31 décembre 2016

[en %.]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

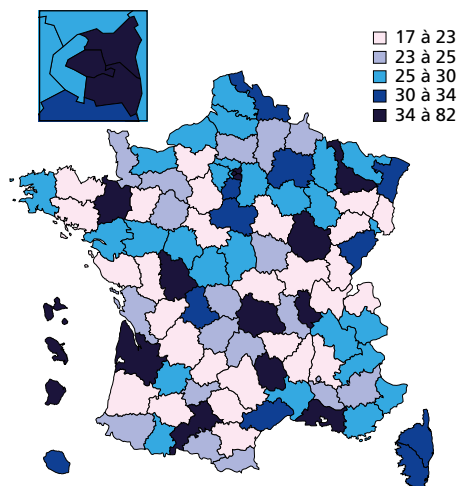
Champ : Ensemble de la fonction publique. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étrangers. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 72,1 % ; France métropolitaine = 71,8%.

Note : En prenant en compte les militaires, on compte 76,3 agents publics en ETP pour 1 000 habitants dans l'ensemble de la France (hors Mayotte). Cependant, l'implantation des militaires sur le territoire répondant à des objectifs particuliers, on utilise le taux d'administration civil pour comparer la présence d'agents publics dans les différentes régions.

Figure 1.2-9 : Taux d'administration de la fonction publique de l'État, agents civils, par département au 31 décembre 2016

[en %.]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

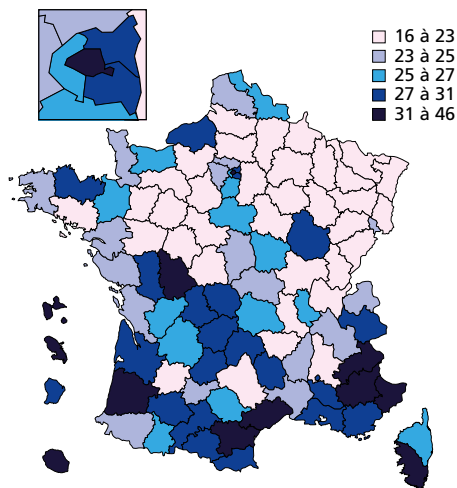
Champ : FPE. Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 30,1 % ; France métropolitaine = 30,0 %

1.2 Ensemble de la fonction publique

Figure 1.2-10 : Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2016

[en %]



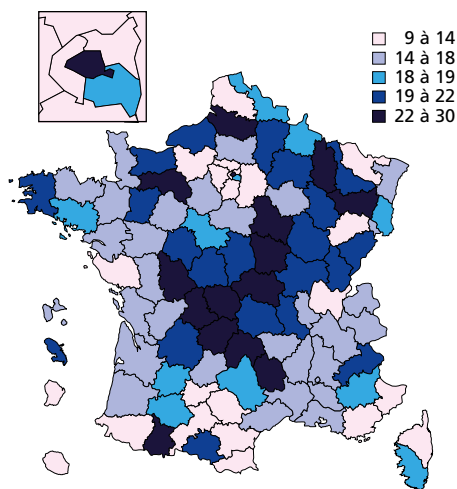
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPT. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 25,7 % ; France métropolitaine = 25,4 %

Figure 1.2-11 : Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2016

[en %]



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : FPH. Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Taux d'administration : nombre d'agents civils de la fonction publique (converti en équivalent temps plein) pour 1 000 habitants. France entière = 16,3 % ; France métropolitaine = 16,3 %

Figure 1.3-1 : Répartition des effectifs physiques de la fonction publique de l'État entre ministères et établissements publics à caractère administratif au 31 décembre

	2016						Effectifs totaux (ministères + EPA) fin 2015	Évolution des effectifs totaux entre 2015 et 2016 (en %)
	Effectifs totaux (ministères + EPA)	Effectifs des ministères	Effectifs des EPA	dont contractuels des EPA	Part des effectifs dans les EPA (en %)	dont effectifs dans les EPA en situation dérogatoire (en %) ⁽¹⁾		
Affaires étrangères et Développement international ⁽²⁾	3 787	3 612	175	34	4,6	0,0	3 764	0,6
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	45 117	32 343	12 774	9 796	28,3	5,7	44 914	0,5
Culture et Communication	25 470	11 302	14 168	10 595	55,6	74,2	25 574	-0,4
Défense	270 807	262 560	8 247	4 740	3,0	35,9	267 192	1,4
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	74 346	52 509	21 837	6 458	29,4	29,8	76 532	-2,9
Ministères économiques et financiers	156 325	144 322	12 003	7 048	7,7	77,9	158 627	-1,5
<i>Finances et Comptes publics</i>	149 619	137 616	12 003	7 048	8,0	77,9	151 853	-1,5
<i>Économie, Industrie et Numérique</i>	6 706	6 706	-	-	0,0	-	6 774	-1,0
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	1 363 500	1 029 249	334 251	163 133	24,5	3,7	1 342 971	1,5
Intérieur et Outre-mer ⁽³⁾	289 826	287 169	2 657	1 741	0,9	10,0	288 219	0,6
<i>Police</i>	141 083	141 083	-	-	-	-	140 723	0,3
<i>Outre-mer</i>	1 496	1 496	-	-	-	-	1 499	-0,2
<i>Intérieur, autre⁽³⁾</i>	147 247	144 590	2 657	1 741	1,8	10,0	145 997	0,9
Justice ⁽⁴⁾	86 763	85 880	883	302	1,0	12,0	80 639	7,6
Services du Premier ministre ⁽⁵⁾	11 450	10 912	538	238	4,7	0,0	10 131	13,0
Ministères sociaux	99 301	20 137	79 164	66 935	79,7	80,1	99 468	-0,2
<i>Affaires sociales</i>	34 141	10 353	23 788	13 383	69,7	44,4	34 124	0,0
<i>Travail, Emploi et Dialogue social</i>	62 548	9 784	52 764	52 524	84,4	100,0	62 664	-0,2
<i>Sports</i>	2 612	-	2 612	1 028	100,0	3,6	2 680	-2,5
Total	2 426 692	1 939 995	486 697	271 020	20,1	21,8	2 398 031	1,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Note de lecture : 5,7 % des effectifs des EPA du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt relèvent d'un EPA dérogatoire.

(1) EPA en situation dérogatoire : EPA dans lequel le statut normal de recrutement est celui de contractuel, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des contractuels concerne, selon les cas, tous les emplois de l'EPA (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois (par exemple, emploi de personnel ouvrier des Crous).

(2) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des affaires étrangères en EQTP.

(3) La part des effectifs des EPA dans des EPA en situation dérogatoire diminue fortement de 50,7 % à 10 % suite à la prise en compte avec un an de retard du changement de statut de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Depuis la loi de juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile, il n'est plus dérogatoire.

(4) La hausse de 7,6 % au ministère de la Justice s'explique en partie par la requalification comme collaborateurs occasionnels du service public de personnes qui participaient auparavant à ses missions (des traducteurs interprètes par exemple) sans être comptabilisés dans ses effectifs.

(5) La hausse de 13,0 % dans les services du Premier ministre s'explique par le transfert des directeurs départementaux des directions départementales interministérielles et leurs adjoints ainsi que par celui des agents affectés dans les services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication. Parmi eux, 700 étaient employés par le ministère de l'Intérieur en 2015, 250 par le ministère de l'Écologie et 150 par le ministère de l'Agriculture.

1 1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-2 : Effectifs physiques des établissements publics à caractère administratif (EPA) par catégorie hiérarchique au 31 décembre 2016

	Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Indéterminée	Ensemble	Part des femmes (en %)
EPA nationaux à recrutement de droit public non dérogatoires ⁽¹⁾	Fonctionnaires	125 900	33 960	35 651	239	195 750	49,5
	Contractuels ⁽³⁾	62 154	81 530	22 850	13 617	180 151	58,0
	Militaires et militaires volontaires	s	289	625	s	1 011	67,3
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	s	359	1 470	s	3 510	34,7
	Total	189 825	116 138	60 596	13 863	380 422	53,4
	Part des femmes (en %)	44,0	62,7	65,1	54,4	53,4	
EPA nationaux à recrutement de droit public dérogatoires ⁽¹⁾	Fonctionnaires	2 559	4 196	6 269	104	13 128	54,6
	Contractuels ⁽³⁾	19 131	24 332	45 271	2 135	90 869	67,2
	Militaires et militaires volontaires	s	.	.	s	9	11,1
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	s	7	1 161	s	2 269	52,0
	Total	22 796	28 535	52 701	2 243	106 275	65,3
	Part des femmes (en %)	50,8	69,6	69,7	52,4	65,3	
EPA nationaux à recrutement de droit privé ⁽²⁾	Fonctionnaires	s	s	.	.	31	48,1
	Contractuels ⁽³⁾	5 775	3 180	4 672	.	13 627	71,9
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	s	s	9	.	1 759	61,0
	Total	7 555	3 181	4 681	.	15 417	70,7
	Part des femmes (en %)	58,2	81,7	86,1	.	71,5	

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Y compris les agents des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de l'Éducation nationale et les EPL de l'enseignement agricole recrutés sur ressources propres, y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (IRA, ENA, ESPE, École polytechnique, École nationale de la magistrature, etc.). Ne comprend pas les agents payés directement par l'État, notamment dans les établissements supérieurs d'enseignement (universités, par exemple).

(2) Caisse nationale de Sécurité sociale (Acoss, Cnamts, Cnaf, Cnavts) et École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S).

(3) Certaines populations de contractuels peuvent avoir été mal identifiées et classées par défaut en catégorie C.

(4) Dans la FPE, la catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers de l'État et des apprentis.

EPA en situation dérogatoire : EPA dans lequel le statut normal de recrutement est celui de non-titulaire, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des non-titulaires concerne, selon les cas, tous les emplois de l'EPA (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois (par exemple, emplois de personnel ouvrier des Crous).

s : soumis au secret statistique

Figure 1.3-3 : Effectifs physiques et en équivalent temps plein dans les ministères par statut au 31 décembre

	2015		2016									
	Effectifs physiques	ETP	Fonctionnaires		Contractuels		Militaires et militaires volontaires		Autres catégories et statuts ⁽¹⁾		Total	
			Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP
Affaires étrangères et Développement international ⁽²⁾	3 598	3 515	2 895	2 844	572	546	104	104	41	39	3 612	3 533
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	32 314	30 567	22 991	22 245	4 527	3 802	22	22	4 803	4 421	32 343	30 489
Culture et Communication	11 200	10 808	9 775	9 558	1 480	1 288	7	7	40	39	11 302	10 892
Défense	258 906	255 389	35 079	34 230	7 578	7 187	199 807	198 480	20 096	20 004	262 560	259 901
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	53 939	52 546	46 762	45 595	2 442	2 255	308	308	2 997	2 982	52 509	51 139
Ministères économiques et financiers	146 652	140 243	137 971	132 813	5 578	4 603	92	90	681	602	144 322	138 109
<i>Finances et Comptes publics</i>	139 878	133 785	132 171	127 180	4 687	3 835	86	84	672	593	137 616	131 693
<i>Économie, Industrie et Numérique</i>	6 774	6 458	5 800	5 633	891	768	6	6	9	9	6 706	6 416
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	1 011 288	965 970	812 487	789 352	75 425	58 824	55	55	141 282	132 047	1 029 249	980 278
Intérieur et Outre-mer	285 957	278 810	167 897	165 526	13 283	12 137	103 830	96 338	2 159	2 026	287 169	276 028
<i>Police</i>	140 723	138 329	129 611	128 569	10 175	9 152	226	225	1 071	1 023	141 083	138 969
<i>Outre-mer</i>	1 499	1 150	45	45	13	13	1 428	1 168	10	10	1 496	1 235
<i>Intérieur, autre</i>	143 735	139 331	38 241	36 913	3 095	2 972	102 176	94 945	1 078	993	144 590	135 824
Justice ⁽³⁾	79 780	76 529	74 626	72 685	10 916	7 864	98	95	240	219	85 880	80 863
Services du Premier ministre ⁽⁴⁾	9 579	9 264	8 347	8 171	2 456	2 282	43	43	66	57	10 912	10 553
Ministères sociaux	20 461	19 755	18 119	17 556	1 848	1 742	24	24	146	141	20 137	19 463
<i>Affaires sociales</i>	10 477	10 139	9 107	8 868	1 172	1 090	19	19	55	54	10 353	10 031
<i>Travail, Emploi et Dialogue social</i>	9 984	9 616	9 012	8 688	676	652	5	5	91	87	9 784	9 432
Total	1 913 674	1 843 396	1 336 949	1 300 575	126 105	102 531	304 390	295 566	172 551	162 577	1 939 995	1 861 249
Total hors enseignants	1 024 670	987 393	620 172	603 778	88 414	68 808	304 373	295 549	29 899	29 444	1 042 858	997 580

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, Énergie et Logement.

(1) Dans la FPE, la catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers d'État et des apprentis.

(2) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des affaires étrangères en EQTP.

(3) L'augmentation du nombre d'agents au ministère de la Justice s'explique en partie par la requalification comme collaborateurs occasionnels du service public de personnes qui participaient auparavant à ses missions (des traducteurs interprètes par exemple) sans être comptabilisés dans ses effectifs.

(4) La hausse du nombre d'agents dans les services du Premier ministre s'explique par le transfert des directeurs départementaux des directions départementales interministérielles et leurs adjoints ainsi que par celui des agents affectés dans les services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication. Parmi eux, 700 agents étaient employés par le ministère de l'Intérieur en 2015, 250 par le ministère de l'Écologie et 150 par le ministère de l'Agriculture.

1 1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-4 : Effectifs physiques des enseignants par type d'employeur et ministère au 31 décembre

		2015		2016			
		Enseignants ⁽¹⁾	Hors enseignants	Enseignants ⁽¹⁾	Hors enseignants	Part des enseignants (en %)	Part des fonctionnaires parmi les enseignants (en %)
Ministères	Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	11 941	20 373	11 888	20 455	36,8	60,3
	Culture et Communication	1 243	9 957	1 289	10 013	11,4	72,7
	Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	872 548	138 740	880 709	148 540	85,6	80,1
	Autres ministères	3 272	855 600	3 251	863 850	0,4	99,2
	Total	889 004	1 024 670	897 137	1 042 858	46,2	79,9
EPA	Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	1 444	11 156	1 404	11 370	11,0	14,9
	Culture et Communication	819	13 555	734	13 434	5,2	3,8
	Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	82 492	249 191	82 354	251 897	24,6	84,7
	Autres ministères	1 591	124 109	1 588	123 916	1,3	55,5
	Total	86 346	398 011	86 080	400 617	17,7	82,4
Total	975 350	1 422 681	983 217	1 443 475	40,5	80,1	

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

(1) Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Figure 1.3-5 : Effectifs physiques des agents civils⁽¹⁾ des ministères par région et ministère au 31 décembre 2016

	Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	Intérieur et Outre-mer	Ministères économiques et financiers	Justice	Défense	Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	Autres ministères ⁽²⁾	Total, agents civils
Auvergne - Rhône-Alpes	121 769	15 403	14 965	8 152	4 349	5 166	4 125	3 111	177 040
Bourgogne - Franche-Comté	43 295	5 428	5 353	4 087	1 045	1 988	2 306	1 279	64 781
Bretagne	48 690	5 407	6 017	3 027	8 332	3 308	2 714	1 171	78 666
Centre - Val de Loire	37 709	4 434	4 353	2 696	3 625	1 534	1 347	1 078	56 776
Corse	4 585	1 304	880	579	141	637	233	308	8 667
Grand-Est	84 981	13 381	10 574	7 741	5 073	4 425	2 202	2 300	130 677
Hauts-de-France	101 170	14 643	10 644	8 522	1 146	3 181	1 731	2 147	143 184
Île-de-France	197 149	66 241	41 471	18 630	16 367	11 345	3 541	22 635	377 379
Normandie	51 207	6 229	6 093	3 832	1 732	2 535	1 479	1 281	74 388
Nouvelle-Aquitaine	83 038	12 193	11 720	8 796	6 998	5 203	3 794	2 671	134 413
Occitanie	83 634	13 743	11 630	6 386	2 507	5 116	4 296	2 394	129 706
Pays de la Loire	55 647	4 872	6 889	3 074	1 385	2 067	2 546	2 332	78 812
Provence - Alpes - Côte d'Azur	74 086	15 174	9 681	6 948	9 371	3 683	1 229	2 166	122 338
Total métropole	986 960	178 452	140 270	82 470	62 071	50 188	31 543	44 873	1 576 827
Guadeloupe	8 327	1 219	1 120	800	29	483	188	243	12 409
Martinique	7 803	1 132	1 128	795	212	525	193	209	11 997
Guyane	7 277	984	456	557	194	500	144	144	10 256
La Réunion	18 827	1 552	1 256	1 160	247	505	253	316	24 116
DOM	42 234	4 887	3 960	3 312	682	2 013	778	912	58 778
Total métropole + DOM	1 029 194	183 339	144 230	85 782	62 753	52 201	32 321	45 785	1 635 605

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Les effectifs des militaires ne sont pas localisables.

(2) Les autres ministères regroupent les ministères suivants : Affaires étrangères et Développement international, Culture et Communication, Affaires sociales, Travail, Emploi et Dialogue social, Sports et Services du Premier ministre.

1 1.3 Fonction publique de l'État


Figure 1.3-6 : Évolution des effectifs physiques des ministères et de leurs EPA rattachés au 31 décembre

		2015	2016	Évolution annuelle moyenne entre 2006 et 2016 (en %)	Évolution entre 2015 et 2016 (en %)
Affaires étrangères et Développement international ⁽¹⁾	Ministère	3 598	3 612	-1,0	0,4
	EPA	166	175	-14,2	5,4
	Total	3 764	3 787	-2,4	0,6
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	Ministère	32 314	32 343	-1,9	0,1
	EPA	12 600	12 774	0,1	1,4
	Total	44 914	45 117	-1,4	0,5
Culture et Communication	Ministère	11 200	11 302	-2,2	0,9
	EPA	14 374	14 168	2,1	-1,4
	Total	25 574	25 470	0,0	-0,4
Défense	Ministère	258 906	262 560	-4,6	1,4
	EPA	8 286	8 247	1,1	-0,5
	Total	267 192	270 807	-4,5	1,4
Écologie, Développement durable, Énergie et Logement	Ministères	53 939	52 509	-7,2	-2,7
	EPA	22 593	21 837	6,7	-3,3
	Total	76 532	74 346	-4,9	-2,9
Ministères économiques et financiers	Ministères	146 652	144 322	-2,3	-1,6
	EPA	11 975	12 003	1,5	0,2
	Total	158 627	156 325	-2,1	-1,5
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	Ministère	1 011 288	1 029 249	-2,2	1,8
	EPA	331 683	334 251	7,3	0,8
	Total	1 342 971	1 363 500	-0,7	1,5
Intérieur et Outre-mer	Ministères	285 957	287 169	3,7	0,4
	EPA	2 262	2 657	38,0	17,5
	Total	288 219	289 826	3,8	0,6
Justice ⁽²⁾	Ministère	79 780	85 880	1,5	7,6
	EPA	859	883	-4,2	2,8
	Total	80 639	86 763	1,4	7,6
Services du Premier ministre ⁽³⁾	Ministère	9 579	10 912	2,4	13,9
	EPA	552	538	-10,1	-2,5
	Total	10 131	11 450	1,2	13,0
Ministères sociaux	Ministères	20 461	20 137	-5,6	-1,6
	EPA	79 007	79 164	5,4	0,2
	Total	99 468	99 301	1,9	-0,2
Total	Ministère	1 913 674	1 939 995	-2,0	1,4
	EPA	484 357	486 697	6,1	0,5
	Total	2 398 031	2 426 692	-0,9	1,2
Total métropole + DOM (Hors Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche)	Ministère	902 386	910 746	-1,8	0,9
	EPA	152 674	152 446	3,9	-0,1
	Total	1 055 060	1 063 192	-1,1	0,8

Source : FGE, Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Ne figurent ici que les agents en poste en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), soit moins de 20 % des effectifs du ministère des affaires étrangères en EQTP.

(2) La hausse de 7,6 % au ministère de la Justice s'explique en partie par la requalification comme collaborateurs occasionnels du service public de personnes qui participaient auparavant à ses missions (des traducteurs interprètes par exemple) sans être comptabilisés dans ses effectifs.

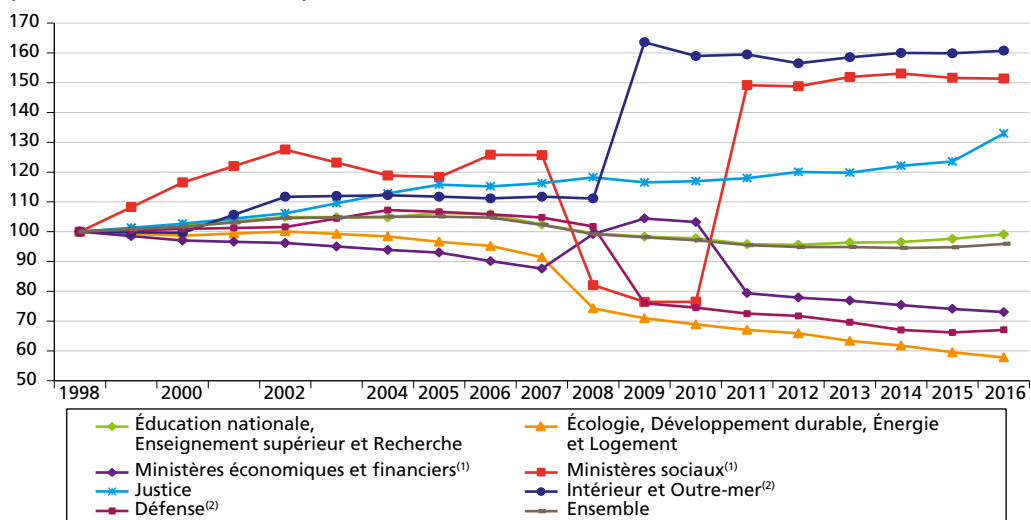
(3) La hausse de 13,0 % dans les services du Premier ministre s'explique par le transfert des directeurs départementaux des directions départementales interministérielles et leurs adjoints ainsi que par celui des agents affectés dans les services interministériels départementaux des systèmes d'information et de communication. Parmi eux, 700 étaient employés par le ministère de l'Intérieur en 2015, 250 par le ministère de l'Écologie et 150 par le ministère de l'Agriculture.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers comprennent les ministères des Finances et des Comptes publics, d'un côté, et de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, de l'autre ;
- les ministères sociaux correspondent aux Affaires sociales, Travail, Emploi et Dialogue social et aux Sports ;
- les ministères de l'Intérieur et de l'Outre-mer ont également été regroupés ;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, Énergie et Logement.

Figure 1.3-7 : Évolution des effectifs physiques de la FPE dans les principaux ministères entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 2016

[base 100 au 31 décembre 1998]



Sources : FGE, Colter, DADS, Siasp, Insee ; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers comprennent les ministères des Finances et des Comptes publics, et de l'Économie, Industrie et Numérique;
- les ministères sociaux correspondent aux Affaires sociales, Travail, emploi et dialogue social et aux Sports;
- les ministères de l'Intérieur et de l'Outre-mer ont également été regroupés;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, Énergie et Logement.

(1) Pôle emploi, sous tutelle des ministères économiques et financiers depuis 2008, est rattaché au ministère du Travail au cours de l'année 2011.

(2) Les effectifs du programme 152 Gendarmerie nationale ont été transférés du ministère de la Défense vers le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration au cours de l'année 2009.

Figure 1.3-8 : Évolution des effectifs physiques au 31 décembre des agents des ministères par statut

	2015	2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2006 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)
Fonctionnaires	1 332 699	1 336 949	-2,4	0,3
Contractuels	110 820	126 105	0,0	13,8
Militaires	299 272	304 390	-1,3	1,7
Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	170 883	172 551	-1,4	1,0
Total ministères	1 913 674	1 939 995	-2,0	1,4

Source : FGE, Siasp, Insee. Traitement DGAFF - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPE, la catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat, des ouvriers d'État et des apprentis.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Périmètre de décompte des effectifs dans les ministères

Selon les concepts établis par la DGAFP, les effectifs des ministères peuvent s'évaluer sous différents angles selon que l'on s'intéresse à l'effectif payé sur le plafond d'emplois du ministère, à l'effectif « en fonction dans le ministère » (que l'agent soit ou non rémunéré sur le plafond d'emplois) ou à l'effectif « géré par le ministère » (que l'agent soit ou non inclus dans le plafond d'emplois, et qu'il soit ou non en fonction). L'agent est considéré comme étant géré par le ministère si ce dernier gère sa carrière (organisation du recrutement, des promotions, etc.) : on s'intéresse donc ici à la gestion au sens « strict » du terme, ou gestion « statutaire ». Par ailleurs, le ministère est défini comme l'ensemble des services centraux et déconcentrés, hors les établissements publics administratifs (EPA) sous sa tutelle. Ainsi, les mêmes concepts peuvent s'appliquer aux EPA au sein desquels on distingue : les effectifs payés sur le budget de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres), les effectifs en fonction dans l'établissement et les effectifs gérés par l'établissement (corps propres à l'établissement et non-titulaires).

Les trois notions – « payés », « en fonction », « gérés » – ne se recoupent pas nécessairement. La connaissance des effectifs « en fonction » et « gérés » nécessite une enquête particulière auprès des services gestionnaires des ministères. En effet, il faut prendre en compte les informations de gestion qui retracent la position statutaire de l'agent, non disponible au travers des seuls « retours payés ». Par exemple, un agent mis à disposition d'un ministère est en fonction dans ce ministère ; il peut être ou non rémunéré sur le plafond d'emplois du ministère d'accueil (cas de la délégation de gestion dans le cas positif), et reste géré par son administration d'origine (voir schéma explicatif suivant).

Les résultats au 31 décembre 2016 présentés dans la suite de cette fiche thématique sont issus de l'enquête annuelle

TEMS (Transparence de l'emploi et mobilité statutaire dans la FPE) menée par le département des études et des statistiques de la DGAFP (voir l'encadré Définitions et méthodes plus bas).

Fin 2016, sur le champ des ministères, l'écart d'effectifs entre les trois périmètres de décompte s'explique essentiellement par le nombre de disponibilités, d'une part, et de détachements – en partie lié à la deuxième vague de décentralisation – d'autre part, au ministère de l'Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche. En effet, dans ce ministère quasiment un quart des détachements externes sont à relier aux transferts des personnels ouvriers en position de détachement longue durée auprès d'une collectivité territoriale.

Au ministère de l'Écologie, Développement durable et Énergie, près d'un tiers des effectifs gérés par le ministère sont en position de mobilité. Il s'agit de plus de la moitié d'agents en « position normale d'activité » (PNA), pour la plupart affectés sur un poste dans un établissement public sous tutelle du ministère.

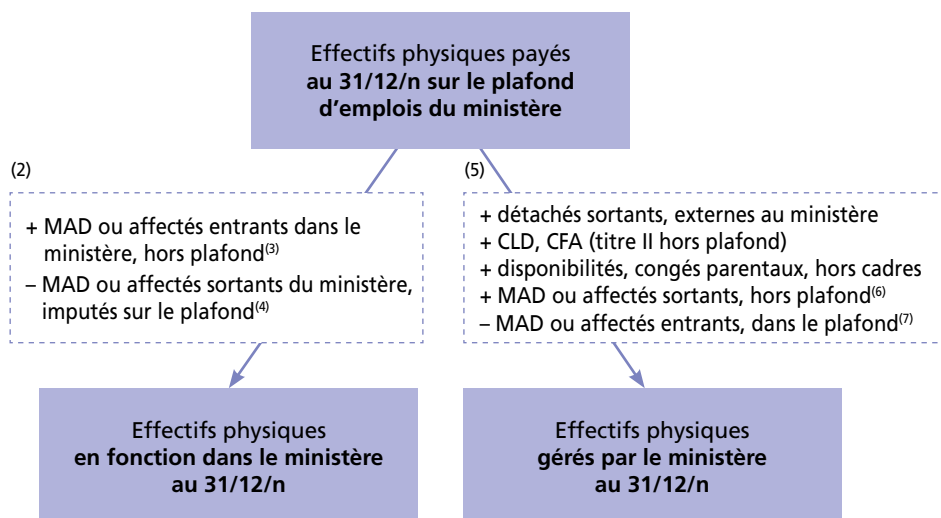
Le ministère de la Défense qui, en raison de ses missions, gère des militaires affectés hors du ministère et rémunérés « hors budget Défense » mérite également d'être distingué.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux établissements publics administratifs. Les effectifs « payés » sont ceux dont la rémunération s'impute sur le budget propre de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres). Les effectifs « en fonction » dans l'EPA tiennent compte des personnels affectés ou mis à disposition gratuitement. Les effectifs « gérés » par l'EPA correspondent aux corps propres à l'établissement dont ce dernier organise le recrutement et la promotion, aux non-titulaires recrutés directement par l'EPA et, le cas, échéant aux bénéficiaires de contrats aidés.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Passage des effectifs payés sur plafond d'emplois du ministère⁽¹⁾ à ses effectifs en fonction et gérés



(1) Ici ministère au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle.

(2) + : ajout des effectifs en fonction, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère ;
- : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et en fonction hors du ministère.»

(3) Remboursement sur titre II hors plafond, ou titre III, ou sans remboursement.

(4) Remboursement sur titre II ou sans remboursement, par exemple personnels à destination des établissements publics administratifs sous tutelle du ministère (écoles de formation, etc.).

(5) + : ajout des effectifs gérés, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère, éventuellement inclus dans le titre II des dépenses de personnel mais hors plafond ;
- : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et non gérés par lui.»

(6) Rémunération imputée sur le titre II d'un autre ministère (personnel payé directement par cet autre ministère ou par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion ou d'un transfert d'emploi en gestion) ou sur le budget d'une entité autre qu'un ministère.

(7) Rémunération imputée sur le titre II du ministère (payés directement par le ministère d'accueil ou payés par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion).

L'enquête TEMS

L'Enquête TEMS permet à la fois :

- de distinguer les différents périmètres de décompte des effectifs au sein d'un ministère (administration centrale et services déconcentrés) et de ses établissements publics ;
- et de mesurer la mobilité statutaire des agents des ministères (voir à ce sujet la Fiche thématique 4.8 Mobilité et promotion sociale des agents de la fonction publique).

Pour la partie « Transparence de l'emploi » dont les résultats au 31 décembre 2016 sont présentés dans cette fiche, le questionnaire d'enquête prévoit la répartition des effectifs « payés », « en fonction » et « gérés » par statut (titulaires, non titulaires, ouvriers d'État et militaires) et catégorie hiérarchique. Pour les établissements publics, seule une ventilation par statut est demandée. La synthèse des réponses des ministères présentée ici porte sur les effectifs totaux déclarés, sans distinction du statut ou de la catégorie hiérarchique.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-1 : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les ministères au 31 décembre 2016

Ministères	Effectifs physiques payés sur le plafond d'emplois du ministère	Effectifs physiques en fonction dans le ministère ⁽¹⁾	Effectifs physiques gérés par le ministère ⁽²⁾ , dont :		
			total	en position de détachement externe, MAD ou affectés sortants (PNA) du ministère ⁽³⁾	en disponibilité, congé parental, congé longue durée (CLD), hors cadres
Affaires étrangères et Développement international	13 781	13 675	13 495	360	270
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	32 188 ⁽⁴⁾	31 996	40 858	7 778 ⁽⁵⁾	1 245
Ministères économiques et financiers	148 182	147 649	167 241 ⁽⁶⁾	4 630	2 931
<i>Ministères économiques et financiers</i>	144 359	143 883	163 107	4 475	2 738
<i>Caisse des dépôts et des consignations</i>	3 823	3 766	4 134	155	193
Culture et Communication	11 113	3 550	3 948	913	350
Défense					
<i>Personnels civils</i>	62 096	62 111	62 167	8 406	1 958
<i>Personnels militaires</i>	204 060	216 819	216 895	7 901	758
Écologie, Développement durable et Énergie					
<i>Aviation civile</i>	10 565	10 948	10 948	110	156
<i>Hors Aviation civile</i>	42 961 ⁽⁶⁾	41 718	55 742	16 488	1 852

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS). Traitement DGAFP - Département des études et des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts.

nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, Industrie et Numérique et au ministère des Finances et Comptes publics.

Les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

(1) Ministère ici entendu au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle. Y compris éventuellement effectifs rémunérés sur le titre II des dépenses de personnel, hors plafond d'emplois (CLD, CFA, notamment).

(2) Gestion au sens « statutaire » : organisation des concours, des promotions, etc.

(3) Le détachement est qualifié d'externe si l'agent est en fonction hors du ministère. Les mis à disposition (MAD) et affectés sortants (position normale d'activité - PNA) peuvent être en fonction dans l'un des établissements publics sous tutelle du ministère.

(4) Y compris maîtres de l'enseignement agricole privé (inclus dans le plafond d'emplois du ministère à compter de 2006). Contractuels sur emploi occasionnel ou saisonnier valorisés à partir des ETPT consommés sur 2016.

(5) Y compris les agents gérés par le ministère et affectés à l'ONF (Epic).

(6) Contractuels sur emploi occasionnel et saisonnier valorisés en ETPT.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Figure 1.4-1 (suite) : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les ministères au 31 décembre 2016

Ministères	Effectifs physiques payés sur le plafond d'emplois du ministère	Effectifs physiques en fonction dans le ministère ⁽¹⁾	Effectifs physiques gérés par le ministère ⁽²⁾ , dont :		
			total	en position de détachement externe, MAD ou affectés sortants (PNA) du ministère ⁽³⁾	en disponibilité, congé parental, congé longue durée (CLD), hors cadres
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	1 095 995 ⁽⁷⁾	1 095 684	1 218 636	25 998 ⁽⁸⁾	36 787
Intérieur					
<i>Police nationale</i>	146 671	291 698	259 714	688	1 653
<i>Hors Police nationale</i>	132 055 ⁽⁹⁾	129 489	158 007	2 079	1 475
Justice	81 949	82 234	84 552	1 434	1 369
Ministères sociaux					
<i>Affaires sociales, Santé et Droits des femmes</i>	10 533	10 482	11 897	1 384	590
<i>Travail, Emploi et Dialogue social</i>	9 702	9 671	10 090	354	236
Services du Premier ministre (résultats partiels)					
<i>Services généraux (DSAF, SGG, SIG, SGMAP, APM), Cabinets, Commissions rattachées aux services centraux(*)</i>	2 775	2 759	6 181	197	108
<i>Cour des comptes</i>	1 746	1 747	2 022	211	64
<i>Dila</i>	706	778	706	0	1
<i>Le Cese</i>	149	150	151	6	5
<i>SGDSN⁽¹⁰⁾</i>	987	980	647 ⁽¹¹⁾	2	13
<i>Cnil</i>	207	0	0	1	4
<i>Conseil d'État</i>	nd	nd	nd	nd	nd

Source : Enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS). Traitement DGAFP - Département des études et des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts.

nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, Industrie et Numérique et au ministère des Finances et Comptes publics.

Les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

(1) Ministère ici entendu au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle. Y compris éventuellement effectifs rémunérés sur le titre II des dépenses de personnel, hors plafond d'emplois (CLD, CFA, notamment).

(2) Gestion au sens « statutaire » : organisation des concours, des promotions, etc.

(3) Le détachement est qualifié d'externe si l'agent est en fonction hors du ministère. Les mis à disposition (MAD) et affectés sortants (position normale d'activité - PNA) peuvent être en fonction dans l'un des établissements publics sous tutelle du ministère.

(7) Y compris maîtres de l'enseignement privé sous contrat.

(8) Dont notamment 23 968 détachements sortants externes, 697 mises à disposition sortantes, 1 333 affectés en dehors du périmètre de gestion du ministère.

(9) Non compris les personnels rattachés au programme Police (n° 176) dont la gestion est assurée par la DRH Hors Police.

(10) SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

(11) Écart entre effectifs en fonction et gérés dû aux militaires gérés par la Défense mais sur le budget SGDSN.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-2 : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les établissements publics administratifs au 31 décembre 2016

Ministères de tutelle	Effectifs physiques payés sur le budget de l'EP ⁽¹⁾	Effectifs en fonction dans l'EP ⁽²⁾	Effectifs gérés par l'EP ⁽³⁾	Part des contractuels dans les effectifs gérés par l'EP (en %)	EPA concernés ⁽⁴⁾
Affaires étrangères et Développement international ⁽⁵⁾	39	44	39	0,0	AEEF, Atout France, AFD, Canal France international, IRD, Institut français
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt ⁽⁶⁾	6 466	6 538	6 478	42,3	ASP, Odeadom, Inao, CNPF, France AgriMer, IFCE, Anses, Infoma
Ministères économiques et financiers	6 233	7 229	6 732	73,6	École des Mines, Institut Mines-Télécom, IRA, ENA, INPI, Agence nationale des fréquences, Business France, FNPCA - Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat
Culture et Communication	nd	nd	nd	nd	nd
Défense	6 776	6 786	6 719	48,0	Exhaustif
Écologie, Développement durable et Énergie :					
<i>Aviation civile</i>	923	920	920	22,0	Enac
<i>Hors Aviation civile</i>	nd	nd	nd	nd	
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	240 137	253 264	193 961	39,6	EPN, EPST, EPCSPC ⁽⁷⁾
Justice	239	227	227	13,2	Enap
Intérieur :					
<i>Police nationale</i>	144	936	nd	nd	INPS, ENSP
<i>Hors Police nationale</i>	2 227	2 227	1 746	73,9	Antai, ANTS, Cnaps, Ensosp, Ofii, Ofpra
Ministères sociaux :					
<i>Affaires sociales, Santé et Droits des femmes</i>	6 765	6 758	6 927	14,8	ARS
<i>Travail, Emploi et Dialogue social</i>	nd	nd	nd		nd
Services du Premier ministre :					
SGDSN ⁽⁸⁾	157	164	140	51,4	IHEDN, INHESJ

Source : Enquêtes annuelles Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS). Traitement - DGAFP, Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Ensemble des établissements publics administratifs, agents fonctionnaires et contractuels, hors militaires et emplois aidés. nd : données non disponibles, non communiquées ou manquantes.

Note : Les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, Industrie et Numérique et au ministère des Finances et Comptes publics.

(1) Subventions versées par l'État et ressources propres.

(2) Prise en compte des personnels mis à disposition ou affectés gratuitement.

(3) Prise en compte des personnels mis à disposition ou affectés, gérés par leur administration d'origine.

(4) La réponse à l'enquête a pu être incomplète ; seuls sont donc repris ici les EPA pour lesquels le ministère a répondu.

(5) les résultats présentés pour le ministère des Affaires étrangères ne prennent en compte que les agents gérés par le service en charge du suivi des établissements publics. Ils ne sont pas comparables aux données présentées dans le rapport annuel 2017, mais comparables à ceux des années antérieures.

(6) Le ministère déclare par ailleurs 9 472 agents payés sur le budget de l'ONF, 18 sur le budget de l'agence BIO au 31 décembre 2016.

(7) Y compris les 101 660 personnels BIATSS des EPSCP, 61 022 fonctionnaires et 40 638 contractuels en fonction dans un de ces établissements au 31 décembre 2016.

(8) SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

Emplois en loi de finances

Depuis l'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf), le 1^{er} janvier 2006, les parlementaires votent, en parallèle, des crédits relatifs aux dépenses de personnel (titre II des dépenses de l'État) et un plafond d'autorisation d'emplois par ministère exprimé en équivalents temps plein travaillés (ETPT).

En 2018, le plafond des autorisations d'emplois ministériels s'établit à 1 948 952 ETPT (+0,8 % par rapport à 2017) auxquels s'ajoutent 11 381 ETPT pour les budgets annexes (-0,5 %). Au total, le plafond d'emplois pour 2018 s'élève donc à 1 960 333 ETPT, soit une augmentation globale de 16 008 ETPT par rapport au plafond tel qu'il résultait de la loi de finances initiale pour l'année 2017. Cette augmentation s'explique pour 8 677 ETPT par un nombre de créations de postes supérieur à celui des suppressions (11 796 ETPT créés contre 3 119 ETPT supprimés), pour 6 347 ETPT par l'impact des mesures de transfert (entre ministères ou vers le budget d'opérateurs) et de périmètre, et pour 984 ETPT par un ajustement technique du plafond. Hors mesures de transfert, le plafond d'emplois pour 2018 augmente de 0,5 % après une hausse de 0,9 % en 2017 par rapport à 2016.

Depuis 2009, et comme prévu par l'article 64 de la loi de finances pour 2008, le plafond d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances. Ce plafond couvre l'ensemble des emplois rémunérés par les opérateurs, à l'exception des emplois temporaires financés intégralement par des ressources propres. Le champ des opérateurs de l'État, notion née avec la mise en œuvre de la Lolf, est plus large que celui des établissements publics administratifs (voir l'encadré Définitions et méthodes). À titre d'information, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État, exprimé en équivalents temps plein (ETP), est fixé à 404 472 emplois dans la LFI 2018, en augmentation de 1,5 % par rapport à 2017.

Le plafond d'autorisation d'emplois ministériels pour 2017 a été relevé à 1 944 683 ETPT en loi de finances rectificative pour tenir compte de l'ajustement nécessaire du plafond d'emplois du ministère de l'Agriculture (+358 ETPT par rapport à la LFI). La consommation d'emplois constatée au cours de l'année 2017 s'établit à 1 911 192 ETPT y compris les budgets annexes. Elle est inférieure de 33 491 ETPT au maximum autorisé par la loi de finances initiale et la loi de finances rectificative, et en augmentation de 22 773 ETPT par rapport à la consommation constatée en 2016.

La variation à la hausse des effectifs sur le budget général en ETPT, par rapport à 2016 à périmètre courant, s'explique par :

- les conséquences des créations nettes d'emplois à hauteur de +12 244 ETPT. Il s'agit, du fait des décalages des dates moyennes des départs et des arrivées des agents, de +11 033 ETPT d'effet sur 2017 des 13 856 créations d'emplois (en ETP) réalisées en 2016 et de +1 211 ETPT des 11 688 créations d'emplois (en ETP) réalisées en 2017 ;
- l'effet des transferts d'emplois et des mesures de périmètre (-7 608 ETPT) en loi de finances initiale ;
- des corrections techniques à hauteur de +6 122 ETPT intégrant l'effet du plan de recrutement d'apprentis dans la fonction publique d'État, puisque les apprentis ne sont pas pris en compte dans la réalisation du schéma d'emplois.

En ETP, l'évolution des effectifs entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 s'élève à +11 688 ETP à périmètre constant. Cette évolution résulte principalement des mesures prises en faveur du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+9 835 ETP) et des ministères de la Défense, de l'Intérieur et de la Justice (+4 350 ETP).

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Définitions et méthodes

Plafond d'autorisation d'emplois : dans le cadre de la Lof, il se substitue à partir de la LFI 2006 aux emplois budgétaires. Il encadre l'emploi de tous les personnels rémunérés par l'État, quel que soit leur statut. Il est exprimé en ETPT par ministère. Le passage du plafond d'autorisation d'emplois d'une année donnée à celui de l'année suivante s'explique par l'impact des créations et suppressions d'emplois ou « schéma d'emplois » (y compris extensions en année pleine des mesures décidées au titre de la LFI précédente), par des mesures de périmètres ou « mesures d'ordre » (transfert d'emplois vers d'autres budgets : opérateurs de l'État ou collectivités territoriales dans le cas de la décentralisation des missions de l'État) et par d'éventuels ajustements techniques (correction sans incidence sur le niveau d'emplois rémunérés sur les crédits votés).

Emploi en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : c'est l'unité de décompte dans laquelle sont exprimés à la fois les plafonds d'autorisation d'emplois par ministère et les consommations de ces plafonds dans le cadre de la Lof. Un agent à temps plein présente toute l'année consomme 1 ETPT. Ce décompte tient compte à la fois de la quotité de temps de travail des agents (modalité de temps partiel le cas échéant) et de la période d'activité sur l'année. Il correspond à une évaluation de la force de travail disponible au cours de l'année. À noter que ce concept renvoie également à la notion d'équivalent temps plein annualisé (EQTP, voir la Vue 1.1), utilisée dans les comparaisons avec le secteur privé et les autres versants

de la fonction publique, en cohérence avec les normes internationales.

Emploi budgétaire : pour mémoire, unité de décompte retenue pour l'autorisation d'emplois dans la loi de finances initiale jusqu'en 2005 (en mode Ordonnance de 1959). L'emploi budgétaire est un emploi permanent à temps complet. Un emploi autorisé peut ne pas être pourvu. À l'inverse, un emploi budgétaire peut servir de support à la rémunération de deux personnes employées à mi-temps. L'emploi budgétaire est donc comparable à l'équivalent temps plein (ETP) qui prend en compte la quotité de temps de travail de l'agent, mais pas sa durée de temps travaillée sur l'année.

Opérateur de l'État : notion née avec la mise en place de la Lof qui permet de qualifier une entité dotée de la personnalité morale, quel que soit son statut juridique (EPA, Epic, GIP, association, etc.), et dès lors qu'elle témoigne d'une proximité particulière vis-à-vis du budget et des missions de l'État. Cette proximité est évaluée sur la base d'un faisceau d'indices : exercice d'une mission de service public, part du financement de l'État dans les ressources de l'établissement, contrôle direct par l'État, poids de l'organisme dans les crédits ou la réalisation des objectifs de performance du programme, exploitation de biens patrimoniaux (liste non exhaustive).

La liste des opérateurs de l'État figure dans un rapport annexé chaque année au projet de loi de finances (« Jaune budgétaire »).

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

Figure 1.4-3 : Répartition indicative par mission des plafonds ministériels d'autorisation d'emplois en 2018

Ministères	Missions	ETPT LFI
Europe et Affaires étrangères		13 530
	Action extérieure de l'État	11 905
	Aide publique au développement	1 625
Solidarités et Santé		9 938
	Solidarité, insertion et égalité des chances	9 938
Agriculture et Alimentation		30 362
	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	12 219
	Enseignement scolaire	15 355
	Recherche et enseignement supérieur	2 788
Culture		11 148
	Culture	11 148
Armées		274 580
	Défense	274 580
Transition écologique et solidaire		40 805
	Écologie, développement et mobilité durables	40 805
Action et Comptes publics		126 536
	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	126 536
Économie et Finances		13 137
	Économie	12 018
	Recherche et enseignement supérieur	1 119
Éducation nationale		1 021 721
	Enseignement scolaire	1 021 721
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation		8 016
	Recherche et enseignement supérieur	8 016
Intérieur		287 325
	Administration générale et territoriale de l'État	33 366
	Sécurités	253 959
Justice		84 969
	Justice	84 969
Cohésion des territoires		573
	Cohésion des territoires	573
Outre-mer		5 525
	Outre-mer	5 525
Services du Premier ministre		11 536
	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	23
	Conseil et contrôle de l'État	5 946
	Direction de l'action du gouvernement	5 567
Travail		9 251
	Travail et emploi	9 251
Total budget général		1 948 952
	Contrôle et exploitation aériens	10 677
	Publications officielles et information administrative	704
Total budgets annexes		11 381
Total		1 960 333

Source : Loi de finances initiale (LFI) 2018 - Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

1

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-4 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisation d'emplois entre 2017 et 2018

Ministères	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2017 (en ETPT)	Solde des créations et suppressions d'emplois (en ETPT)	Correction technique du plafond (en ETPT)	Impact des mesures de transferts (entre ministères ou avec des opérateurs) et de périmètre (hors décentralisation) (en ETPT)	Impact de la décentralisation (en ETPT)	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2018 (en ETPT)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(a)+(b)+(c)+(d)+(e)
Europe et Affaires étrangères	13 834	-120	-50	-134		13 530
Solidarités et Santé	10 225	-161	-76	-50		9 938
Agriculture et Alimentation	30 530	-32	69	-205		30 362
Culture	11 189	-68	-6	33		11 148
Armées	273 280	305	1 034	-39		274 580
Action et Comptes publics	128 023	-1 584	79	18		126 536
Économie et Finances	13 279	-165	1	22		13 137
Éducation nationale	1 007 579	7 774	4	6 364		1 021 721
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	8 023	0	0	-7		8 016
Transition écologique et solidaire	41 391	-755	-50	219		40 805
Intérieur	285 374	1 916	37	-2		287 325
Justice	83 216	1 685	5	63		84 969
Cohésion des territoires ⁽¹⁾	0	-15	0	588		573
Outre-mer	5 505	20	0	0		5 525
Services du Premier ministre	11 912	96	25	-497		11 536
Travail	9 523	-184	-88	0		9 251
Total budget général	1 932 883	8 712	984	6 373		1 948 952
Contrôle et exploitation aériens	10 679	-1	0	-1		10 677
Publications officielles et information administrative	763	-34	0	-25		704
Total budgets annexes	11 442	-35	0	-26		11 381
Total	1 944 325	8 677	984	6 347		1 960 333

Source : Lois de finances initiales (LFI) 2017 et 2018, Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

(1) Le nouveau ministère de la cohésion des territoires reçoit les 597 emplois de la mission politique des territoires, sous tutelle des Services du Premier ministre en 2017.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

1

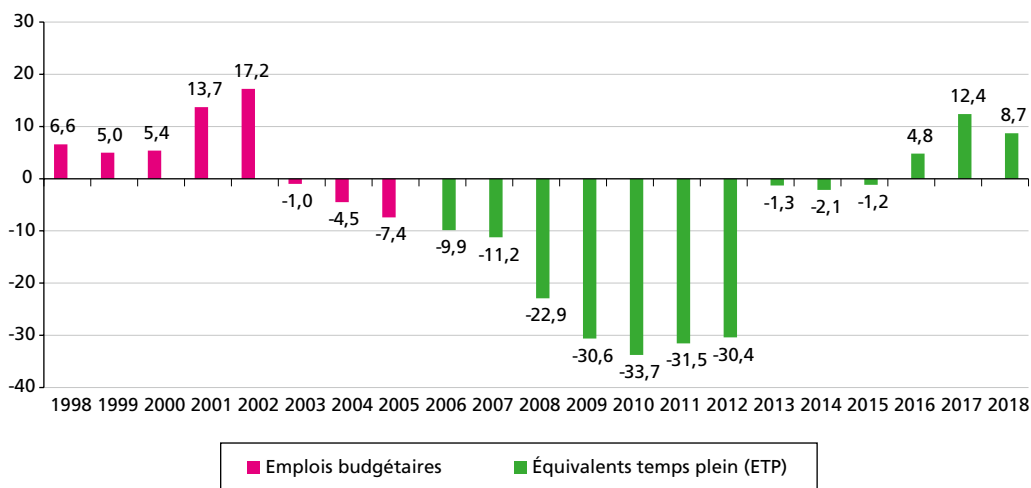
Figure 1.4-5 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisation d'emplois

Total ministères (budget général) (arrondis en milliers d'ETPT)	2016	2017	2018	Évolution 2018/2006
Plafond d'emplois de l'année précédente	1 889	1 908	1 933	-
Prise en compte de l'impact sur l'année du schéma d'emplois de l'année précédente	3,3	7,9	9,4	-
Prise en compte du schéma d'emplois de l'année	1,5	4,6	-0,7	-
Impact des mesures de transferts et de périmètre (hors décentralisation)	3,1	8,2	6,4	-150
Impact de la décentralisation	-1,1	-0,8		-126
Ajustement technique du plafond	12,0	4,9	1,0	-
Plafond d'emplois de l'année	1 908	1 933	1 949	-389

Source : Direction du budget.

Champ : Budget général de l'État, hors budgets annexes.

Figure 1.4-6 : Évolution de l'autorisation d'emplois dans le budget général de l'État depuis 1998 (en milliers)



Source : Direction du budget. Projet de loi de finances.

Champ : Budget général de l'État (hors budgets annexes), hors appelés, hors mesures d'ordre et hors décentralisation.

Note : Les chiffres présentés ici (en ETP et en milliers) correspondent au solde des créations/suppressions de postes, à périmètre constant.

À partir de 2006, les emplois budgétaires ne peuvent plus être suivis en tant que tels ; ils peuvent néanmoins être comparés aux ETP.

1

1.4 Fonction publique de l'État : périmètre de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Tableau 1.4-7 : Consommation des emplois par ministère

Ministères	Consommation d'ETPT en 2016	Plafond d'autorisation d'emplois LFI 2017 (a)	Transferts en cours de gestion 2017 (b)	Consommation des emplois 2017 en ETPT (c)	Écart constaté entre consommation 2017 et plafond LFI 2017 corrigé des transferts en cours de gestion (en ETPT) (c) - [(a)+(b)]
Affaires étrangères et Développement international	13 791	13 834	0	13 628	-206
Affaires sociales et Santé	10 137	10 225	31	10 070	-186
Agriculture, Agroalimentaire et Forêt	31 008	30 530	4	30 844	310
Culture et Communication	10 854	11 189	-14	10 934	-241
Défense	265 749	273 280	-4	267 263	-6 013
Économie et Finances	139 902	141 302	41	138 329	-3 014
Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche	981 626	1 015 602	13	997 848	-17 767
Environnement, Énergie et Mer	42 257	29 103	12 955	41 088	-970
Intérieur	276 262	285 374	-520	281 918	-2 936
Justice	79 824	83 216	42	82 204	-1 054
Logement et Habitat durable	0	12 288	-12 288	0	0
Outre-mer	5 301	5 505	0	5 477	-28
Services du Premier ministre	10 969	11 912	-273	11 269	-370
Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social	9 538	9 523	12	9 233	-302
Total budget général	1 877 218	1 932 883	-1	1 900 105	-32 777
Contrôle et exploitation aériens	10 498	10 679	0	10 434	-245
Publications officielles et information administrative	703	763	0	653	-110
Total budgets annexes	11 201	11 442	0	11 087	-355
Total	1 888 419	1 944 325	-1	1 911 192	-33 132

Source : Loi de règlement pour 2017 - Direction du budget.

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

Lecture : La consommation des emplois en 2017 est à comparer au plafond autorisé en LFI 2017 corrigé des transferts d'emplois intervenus en cours de gestion.

Figure 1.5-1 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale au 31 décembre

	2015	2016				Part des autres catégories et statuts ⁽¹⁾ (en %)
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽²⁾	1 395 253	1 382 167	62,3	79,1	17,0	3,9
EPA locaux	494 057	503 653	58,5	74,8	24,2	1,0
Total fonction publique territoriale	1 889 310	1 885 820	61,3	77,9	18,9	3,2
<i>Assistants maternels et familiaux⁽³⁾</i>	49 320	48 138	93,7	0,0	0,0	100,0
<i>FPT, hors assistants maternels et familiaux</i>	1 839 990	1 837 682	60,4	80,0	19,4	0,6
Emplois secondaires						
Régions, départements et communes ⁽²⁾	32 952	32 367	67,6	39,0	56,5	4,5
EPA locaux	14 169	14 106	61,4	35,5	64,0	0,5
Total	47 121	46 473	65,7	38,0	58,7	3,3

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(3) Le nombre d'assistants maternels et familiaux en 2015 est supérieur à celui publié dans la précédente version du rapport annuel. Une correction dans le programme de construction de ce tableau a conduit à en repérer 3 200 de plus.

Figure 1.5-2 : Effectifs en équivalent temps plein (ETP) de la fonction publique territoriale au 31 décembre

	2015	2016				Part des autres catégories et statuts ⁽¹⁾ (en %)
	ETP	ETP	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽²⁾	1 268 451	1 255 742	60,7	82,2	14,1	3,8
EPA locaux	444 611	453 823	56,2	77,9	21,1	1,0
Total fonction publique territoriale	1 713 062	1 709 566	59,5	81,0	16,0	3,1
<i>Assistants maternels et familiaux⁽³⁾</i>	43 592	42 518	94,1	0,0	0,0	100,0
<i>FPT, hors assistants maternels et familiaux</i>	1 669 470	1 667 048	58,6	83,1	16,4	0,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(3) Le nombre d'assistants maternels et familiaux en 2015 est supérieur à celui publié dans la précédente version du rapport annuel. Une correction dans le programme de construction de ce tableau a conduit à en repérer 2 700 de plus en ETP.

1.5 Fonction publique territoriale


Figure 1.5-3 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre

		2015 ⁽¹⁾	2016	Évolution 2016/2015 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité fin 2016 (en %)
Communes ⁽²⁾	Fonctionnaires	804 017	795 289	-1,1	79
	Contractuels	200 598	199 689	-0,5	20
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	17 241	16 536	-4,1	2
	Total	1 021 856	1 011 514	-1,0	100
Départements ⁽⁴⁾	Fonctionnaires	227 055	221 589	-2,4	78
	Contractuels	26 991	26 126	-3,2	9
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	37 466	36 608	-2,3	13
	Total	291 512	284 323	-2,5	100
Régions ⁽⁴⁾	Fonctionnaires	72 464	75 805	4,6	88
	Contractuels	8 762	9 169	4,6	11
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	659	1 356	105,8	2
	Total	81 885	86 330	5,4	100
Total collectivités territoriales	Fonctionnaires	1 103 536	1 092 683	-1,0	79
	Contractuels	236 351	234 984	-0,6	17
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	55 366	54 500	-1,6	4
	Total	1 395 253	1 382 167	-0,9	100
Établissements communaux ⁽²⁾	Fonctionnaires	86 871	85 760	-1,3	67
	Contractuels	41 798	40 978	-2,0	32
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	2 156	1 885	-12,6	1
	Total	130 825	128 623	-1,7	100
Établissements intercommunaux ⁽²⁾	Fonctionnaires	219 289	228 668	4,3	76
	Contractuels	65 453	67 909	3,8	23
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	3 282	3 193	-2,7	1
	Total	288 024	299 770	4,1	100
Établissement départementaux	Fonctionnaires	58 638	58 170	-0,8	87
	Contractuels	8 250	8 530	3,4	13
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	139	138	-0,7	0
	Total	67 027	66 838	-0,3	100
Autres EPA locaux	Fonctionnaires	4 005	3 984	-0,5	47
	Contractuels	4 140	4 405	6,4	52
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	36	33	-8,3	0
	Total	8 181	8 422	2,9	100
Total EPA locaux	Fonctionnaires	368 803	376 582	2,1	75
	Contractuels	119 641	121 822	1,8	24
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	5 613	5 249	-6,5	1
	Total	494 057	503 653	1,9	100
Total FPT	Fonctionnaires	1 472 339	1 469 265	-0,2	78
	Contractuels	355 992	356 806	0,2	19
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	60 979	59 749	-2,0	3
	Total	1 889 310	1 885 820	-0,2	100
Total secteur communal	Fonctionnaires	1 114 182	1 113 701	0,0	77
	Contractuels	311 989	312 981	0,3	22
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	22 715	21 647	-4,7	1
	Total	1 448 886	1 448 329	0,0	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La répartition des effectifs en 2015 est une version révisée de la répartition publiée dans la précédente version du rapport annuel. Les 8 900 agents de la métropole de Lyon, créée le 1^{er} janvier 2015, étaient alors classés avec les agents des départements. Ils sont dorénavant classés avec ceux des établissements intercommunaux.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(3) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(4) Les évolutions dans les départements et les régions sont en partie dues à la création des collectivités uniques de Guyane et de Martinique issues de la fusion des départements et des régions. Leurs effectifs sont entièrement comptabilisés avec ceux des régions.

Figure 1.5-4 : Effectifs en équivalent temps plein (ETP) de la fonction publique territoriale par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre

		ETP en 2015 ⁽¹⁾	ETP en 2016	Évolution 2016/2015 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité fin 2016 (en %)
Communes ⁽²⁾	Fonctionnaires	756 213	746 454	-1,3	82
	Contractuels	144 448	144 816	0,3	16
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	14 086	13 595	-3,5	2
	Total	914 747	904 865	-1,1	100
Départements ⁽⁴⁾	Fonctionnaires	217 606	212 042	-2,6	79
	Contractuels	24 448	23 824	-2,6	9
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	33 150	32 314	-2,5	12
	Total	275 203	268 180	-2,6	100
Régions ⁽⁴⁾	Fonctionnaires	70 116	73 352	4,6	89
	Contractuels	7 862	8 187	4,1	10
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	523	1 158	121,4	1
	Total	78 501	82 697	5,3	100
Total collectivités territoriales	Fonctionnaires	1 043 935	1 031 847	-1,2	82
	Contractuels	176 757	176 827	0,0	14
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	47 759	47 067	-1,4	4
	Total	1 268 451	1 255 742	-1,0	100
Établissements communaux ⁽²⁾	Fonctionnaires	79 471	78 395	-1,4	71
	Contractuels	31 618	31 206	-1,3	28
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	1 829	1 587	-13,2	1
	Total	112 917	111 187	-1,5	100
Établissements intercommunaux ⁽²⁾	Fonctionnaires	205 392	213 972	4,2	79
	Contractuels	52 043	54 573	4,9	20
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	2 771	2 689	-3,0	1
	Total	260 206	271 234	4,2	100
Établissement départementaux	Fonctionnaires	57 781	57 286	-0,9	90
	Contractuels	6 289	6 498	3,3	10
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	118	118	0,0	0
	Total	64 188	63 903	-0,4	100
Autres EPA locaux	Fonctionnaires	3 810	3 781	-0,8	50
	Contractuels	3 459	3 688	6,6	49
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	31	30	-3,2	0
	Total	7 300	7 499	2,7	100
Total EPA locaux	Fonctionnaires	346 454	353 434	2,0	78
	Contractuels	93 409	95 966	2,7	21
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	4 749	4 424	-6,8	1
	Total	444 611	453 823	2,1	100
Total FPT	Fonctionnaires	1 390 388	1 385 282	-0,4	81
	Contractuels	270 166	272 793	1,0	16
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	52 508	51 491	-1,9	3
	Total	1 713 062	1 709 566	-0,2	100
Total secteur communal	Fonctionnaires	1 044 886	1 042 602	-0,2	81
	Contractuels	231 568	234 283	1,2	18
	Autres catégories et statuts ⁽³⁾	18 717	17 901	-4,4	1
	Total	1 295 170	1 294 786	0,0	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La répartition des effectifs en 2015 est une version révisée de la répartition publiée dans la précédente version du rapport annuel. Les 8 500 agents en ETP de la métropole de Lyon, créée le 1^{er} janvier 2015, étaient alors classés avec les agents des départements. Ils sont dorénavant classés avec ceux des établissements intercommunaux.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(3) Dans la FPT, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des assistants maternels et familiaux et des apprentis.

(4) Les évolutions dans les départements et les régions sont en partie dues à la création des collectivités uniques de Guyane et de Martinique issues de la fusion des départements et des régions. Leurs effectifs, sont entièrement comptabilisés avec ceux des régions.

1 1.5 Fonction publique territoriale

Figure 1.5-5 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale par catégorie d'employeur au 31 décembre

	2015 ⁽¹⁾	2016	Évolution 2016/2015 (en %)
Organismes communaux⁽²⁾	1 152 681	1 140 137	-1,1
Communes, dont :	1 021 856	1 011 514	-1,0
Communes de moins de 1 000 habitants	111 147	107 741	
Communes de 1 000 habitants à 1 999 habitants	58 371	58 491	
Communes de 2 000 à 3 499 habitants	63 378	63 457	
Communes de 3 500 à 4 999 habitants	50 288	50 112	
Communes de 5 000 à 9 999 habitants	117 601	117 037	
Communes de 10 000 à 19 999 habitants	127 628	126 668	
Communes de 20 000 à 49 999 habitants	198 261	195 882	
Communes de 50 000 à 79 999 habitants	85 139	83 908	
Communes de 80 000 à 99 999 habitants	31 659	32 323	
Communes de 100 000 habitants et plus	178 384	175 895	
Établissements communaux (CCAS, CDE ...)⁽²⁾	130 825	128 623	-1,7
Organismes intercommunaux⁽²⁾	288 024	299 770	4,1
EPCI à fiscalité propre, dont :	221 657	233 175	5,2
Communautés urbaines	10 708	7 988	
Communautés de communes	82 965	83 591	
Communauté d'agglomération	83 931	78 674	
Syndicats d'agglomération nouvelle (SAN) ⁽³⁾	1 558	,	
Métropole	42 495	62 922	
Autres structures intercommunales (Sivom, Sivu, syndicats mixtes)	66 367	66 595	0,3
Organismes départementaux	358 539	351 161	-2,1
Départements	291 512	284 323	-2,5
Établissements départementaux (SDIS, CNFPT, CDG)	53 308	52 617	-1,3
Autres établissements départementaux	13 719	14 221	3,7
Régions	81 885	86 330	5,4
Autres EPA locaux (OPHLM, CCM, régies,...)	8 181	8 422	2,9
Total FPT	1 889 310	1 885 820	-0,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La répartition des effectifs en 2015 est une version révisée de la répartition publiée dans la précédente version du rapport annuel. Les 8 900 agents de la métropole de Lyon, créée le 1^{er} janvier 2015, étaient alors classés avec les agents des départements. Ils sont dorénavant classés avec ceux des organismes intercommunaux et plus particulièrement avec ceux des métropoles.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu des possibles modifications (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(3) La loi NOTRe du 7 août 2015 supprime la catégorie des « syndicats d'agglomération nouvelle » (SAN) à compter du 1^{er} janvier 2017 mais les derniers ont été dissous dès le 1^{er} janvier 2016. Les SAN exerçaient les compétences déterminées par la loi en lieu et place des communes (art. L5333-1 et suivants du code général des collectivités territoriales). Au 31 décembre 2015, on ne comptait plus d'agents que dans deux SAN : Ouest Provence qui a intégré la métropole Aix-Marseille-Provence et Val d'Europe devenu la communauté d'agglomération Val d'Europe agglomération.

Figure 1.6-1 : Effectifs physiques de la fonction publique hospitalière par sexe et statut au 31 décembre

	2015	2016				
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽¹⁾ (en %)
Médecins ⁽²⁾	116 824	117 414	52,6	0,0	0,0	100,0
Personnels non médical	909 702	910 099	80,3	81,4	18,4	0,2
Total hôpitaux	1 026 526	1 027 513	77,1	72,1	16,3	11,6
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	97 350	99 611	87,4	68,8	29,8	1,4
Autres établissements médico-sociaux	39 402	40 566	67,7	58,6	38,6	2,8
Total fonction publique hospitalière	1 163 278	1 167 690	77,7	71,3	18,2	10,5

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPH, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des médecins et des apprentis.

(2) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

Figure 1.6-2 : Effectifs de la fonction publique hospitalière en équivalent temps plein (ETP) par sexe et statut au 31 décembre

	2015	2016				
	Effectifs physiques	Effectifs physiques	Part des femmes (en %)	Part des fonctionnaires (en %)	Part des contractuels (en %)	Part des autres catégories et statuts ⁽¹⁾ (en %)
Médecins ⁽²⁾	100 614	101 523	53,2	0,0	0,0	100,0
Personnels non médical	853 689	854 252	79,7	81,8	18,0	0,2
Total hôpitaux	954 302	955 776	76,9	73,1	16,1	10,8
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	89 668	91 734	87,2	70,6	28,5	1,0
Autres établissements médico-sociaux	34 180	35 119	69,7	64,6	32,9	2,5
Total fonction publique hospitalière	1 078 151	1 082 630	77,5	72,6	17,7	9,7

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP - Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Dans la FPH, la catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des médecins et des apprentis.

(2) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

